60¢

# ...BERTÉ

...olume 76 n° 33 Saint-Boniface, du 10 au 16 novembre 1989



## ...nmes ont leur centre de ressources

La moitié, au moins, de la communauté franco-manitobaine a enfin le centre de ressources dont elle rêvait. Une garantie de durée et d'efficacité pour le soutien aux femmes. **Lire page 3.**

## Une loi sans consensus

Le projet de loi sur l'avortement présenté par le gouvernement suscite autant de mécontentement chez les Pro-choix que chez les Pro-vie. Monique Raimbault et Anna Desilet nous livrent des points de vue diamétralement opposés, et le député de Saint-Boniface Ronald Duhamel donne son opinion. **Page 13.**

## Le français, c'est aussi des disques

Où trouver des disques en français ? Laurent Gimenez a fait son enquête et s'est aperçu que l'offre était plus importante que la demande. **Lire en page 14.**

## La Liberté n'est pas à vendre

Une majorité des présents lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine a décidé de garder le journal sous le giron de la SFM. **Lire page 11.**

### Citation de la semaine

***«Et puis, quelqu'un tombe au piano et l'on chante les vieilles chansons. Lili Marleen passe souvent...»***

Les trois mousquetaires Roy tiennent tout particulièrement à célébrer le Jour du souvenir à Saint-Pierre-Jolys. Même quand il s'agit de la guerre, explique Philippe Roy en page 21, les bons souvenirs reviennent plus souvent que les mauvais. **Page 21.**




**Aux dernières nouvelles, l'accord du lac Meech faisait eau de toutes parts. Le premier ministre du Canada peut-il contenir la chevauchée fantastique du triumvirat manitobain?**



photo: Hubert Pantel

# Le vote de confiance

**Le discours de Gary Filmon à l'assemblée annuelle de la SFM sur sa politique en matière de services en français a été accueilli par une ovation debout. Un vote de confiance qui pourrait tourner à la motion de censure si le discours n'était pas suivi d'effets.**

***Lire le dossier complet de la page 6 à la page 9 et l'éditorial de Bernard Bocquel en page 4.***

**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

**Le journal de l'année de 1984-1985-1986-1987-1988**

APF Association de la presse francophone

**Heures du bureau:** 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.

Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'abonnement annuel** coûte 25,00$ au Manitoba et 30,00$ hors province.

**LALIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.**

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

## CAYOUCHE




## SOMMAIRE

### ACTUEL


Un Riel pour Anita Poiron. Page 11.



### CULTUREL



### SPORTS



### SOCIÉTÉ





Charlotte Oleson, ministre des Services communautaires au Centre Pluri-elles. P. 3.

### Le MANITOBA de A à Z

## ACTUEL

### Au Manitoba

#### Mega-projet pour Hydro Manitoba

Hydro Manitoba est sur le point de signer avec Hydro Ontario son plus important contrat de vente d'électricité pour les décennies à venir. En jeu: la construction, sur 10 ans, du barrage Conawapa sur la Nelson, au nord de la province. Coût de l'investissement: 5 milliards de dollars. Début probable: 1991. À la clé: des milliers d'emplois.

#### Le chauffage au gaz plus cher?

Si la Régie des services publics (Public Utilities Board) approuve la dernière requête de ICG Utilities-Greater Winnipeg Gas, la maison moyenne à Winnipeg coûtera 29$ de plus par an à chauffer à partir de janvier 1990 (36$ de plus dans le rural). ICG avait déjà obtenu une hausse de la Régie, appliquée depuis septembre 89.

#### Ivresse au volant: les coûts

Un rappel en prévision de la saison des fêtes: les automobilistes manitobains sont depuis le 1er novembre soumis à la loi anti-alcool au volant la plus sévère du pays. Exemple: le refus de l'alcotest entraînera la suspension immédiate du permis de conduire pour 3 mois. Durant les 5 dernières années, 250 Manitobains ont été tués par des conducteurs en état d'ébriété.

#### Winnipeg: le compromis

Exerçant le 7 novembre ses nouveaux pouvoirs, le maire de Winnipeg, Bill Norrie, a nommé les présidents des comités en respectant, comme prévu, la composition du nouveau conseil, qui compte trois factions principales.

Il est significatif que Christine McKee de Winnipeg Into the Nineties (WIN) a obtenu le Comité de planification. Ce groupe, dont fait partie le conseiller de Taché, Greg Selinger, a fait de la planification urbaine son cheval de bataille.

B.B.

NOTRE-DAME

## Denis Bibault, maire adjoint

**Denis Bibault a été nommé maire adjoint lors de la première réunion du nouveau conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes le 7 novembre.**

Par ailleurs, les conseillers Jean Foidart et André Talbot ont été désignés pour représenter le village à l'assemblée annuelle des municipalités du Manitoba, qui se déroulera du 20 au 23 novembre à Brandon.

L.G.

*Ouverture du Centre de ressources pour femmes d'expression française*

## Un 8 mars au mois de novembre

**Si le 8 mars, la Journée internationale des femmes, n'existait pas, les Franco-Manitobaines pourraient choisir le 6 novembre comme jour de fête.**

Il y avait beaucoup d'excitation et d'émotion pour l'ouverture du premier centre de ressources Pluri-elles pour les femmes d'expression française du Manitoba (1).

Le groupe Pluri-elles fêtait en même temps son installation dans des locaux plus vastes et l'obtention d'une subvention de la province. Cette subvention annuelle de 110 000$ assure une stabilité au groupe qui dépendait jusqu'à présent de subventions ponctuelles pour des projets spéciaux (pour une valeur de 265 000$ en 89).

Désormais, le centre de ressources peut disposer de 6 employées pour coordonner le travail d'environ 35 bénévoles permanentes et d'un cinquantaine de bénévoles occasionnelles. Le centre ne pourra pas servir de maison d'hébergement mais, précise la présidente Michelle Cenerini : «Nous voulons accueillir TOUTES les femmes qui ont besoin d'appui ou d'information.»

Pour Michelle Cenerini, la subvention provinciale permettra surtout un gain de temps : «Jusqu'à présent, c'était très lent à partir d'une demande jusqu'à l'établissement d'un programme. On est aujourd'hui en mesure de répondre plus promptement et plus efficacement aux demandes des femmes.»

Ph.D.

*(1) Centre de ressources Pluri-elles: 186, rue Goulet Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0R8, tel. : 233-1735.*




photo: Philippe Descamps

**L'équipe permanente : au premier rang (g. à d.) Rita Lécuyer, formation ; Cécile Perreault, programme d'information ; Lucille Maurice, projet d'alphabétisation ; Murielle Gagné-Ouellette, directrice générale ; au second rang, Suzanne Rajotte, vice-présidente, Ginette Tardif, aide administrative ; Michelle Cenerini, présidente et Diane Désorcy, secrétaire-réceptionniste.**





photo: Philippe Descamps

**Jean Charest avec les jeunes de l'atelier d'orientation à l'emploi du collège Pierre-Radisson : «Ce sont des jeunes en marge du système. Ils ont besoin d'une attention particulière pour leur faire sentir à quel point ils sont importants pour leur communauté.»**

## Aider les jeunes à ne pas décrocher

**Neuf écoles du Manitoba offrent depuis le début de la semaine un programme d'orientation au travail pour les jeunes ayant décroché ou en voie de décrochage du système scolaire classique.**

Le but de ces ateliers est avant tout de montrer aux jeunes l'utilité de l'école et de les aider à trouver l'orientation professionnelle qui leur convient (1). Le programme s'étend sur 12 à 14 semaines, dont 8 en milieu professionnel.

De tels ateliers existent déjà pendant l'été, cette extension au courant de l'année scolaire fait pour le moment l'objet de projets pilotes. Sur les 9 projets concernant 126 jeunes manitobains, un seul est fourni en français : celui du Collège Louis-Riel, qui peut accueillir 10 jeunes.

Le ministre d'État à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, est venu à Winnipeg pour le lancement de ces ateliers auxquels il tient particulièrement : «Je crois que le succès du Canada dépendra du succès de ces jeunes.»

Pour Jean Charest, le plus jeune (28 ans en 1986) ministre fédéral de l'histoire du Canada, le Canada aura besoin de tous ses jeunes : «Le Canada a un besoin criant de main d'oeuvre spécialisée. Nous manquons de jeunes, le Canada est le pays industrialisé qui va connaître le plus fort déclin de sa population jeune.»

Dans le même temps, le taux de décrochage scolaire reste fort, il tend même à augmenter et reste l'un des plus élevé des pays industrialisés. Plus de 30% des jeunes n'arrivent pas au diplôme de fin de 12e. Ils sont les premières victimes du chomage.

**Philippe DESCAMPS**

*(1) Tous les intéressés peuvent s'adresser à Ron LaTourelle au 237-8951.*

# Gary Filmon l'anti-causeux

Le discours du premier ministre du Manitoba et ministre responsable des services en français devant la SFM représente un tournant historique pour la francophonie manitobaine. Et l'adjectif n'est pas exagéré si Gary Filmon reste à la hauteur de ses paroles.

Il faut en effet souligner haut et fort que le premier ministre du Manitoba a trouvé le ton juste pour s'adresser aux Manitobains d'expression française pour qui la francophonie est synonyme de normalité, modernité:

«Les francophones sont un élément dynamique, non seulement dans leur propre milieu, mais aussi dans la vie de la province tout entière. (...) Bref, les Franco-Manitobains font partie de la société dans son ensemble (Franco-Manitobans are part of the mainstream).

(...) Il ne s'agit pas d'une collectivité protégée par le gouvernement: la communauté francophone du Manitoba existe encore aujourd'hui en dépit des mesures prises par les gouvernements antérieurs. Elle représente l'une des caractéristiques fondamentales du Manitoba et aide ainsi à définir notre province».

En soulignant que la francophonie manitobaine est une «caractéristique fondamentale» de la province qu'il faut «sauvegarder», le premier ministre invite la minorité de langue officielle à exister de plein droit. Autant dire que Gary Filmon vient de porter un autre coup mortel à «la cause», qui n'a de sens que lorsqu'il faut résister à un gouvernement hostile.

A un moment crucial pour l'avenir d'un Canada qui doit décider une fois pour toutes de la place qu'il veut accorder à ses minorités de langues officielles, l'approche choisie par le premier ministre du Manitoba vaut encore plus que son corollaire pratique, l'extension de services en français.

En effet, pour Gary Filmon, ces services en français ne sont pas représentés comme des concessions à une poignée d'agités, mais bien comme «une continuité» au nom de l'«équité» et du «bon sens»: «Nous avons adopté ces mesures parce que nous croyons qu'elles sont justes et qu'elles répondent à de véritables besoins. Elles font partie de nos responsabilités de citoyens canadiens».

On est loin, très loin du discours «causeux» prononcé devant la SFM par le premier ministre en 1982, Howard Pawley: «(...) vos discussions ont sans doute porté sur les meilleurs façons et moyens de résister à l'assimilation. Je sais que votre lutte n'est pas facile...».

## ÉDITORIAL

Ou encore: «Les mesures (des services) que j'ai évoquées ne suffiront pas, par elle-mêmes, à vous protéger contre l'assimilation. (...) La force de votre communauté dépend finalement de votre propre énergie et de vos ressources intérieures».

On le voit: donner des services en français dans une telle perspective, c'est quasiment faire acte de charité! Ce n'est en tout cas pas le meilleur moyen de considérer les francophones comme des Manitobains normaux, «part of the mainstream», pour reprendre le mot de Gary Filmon.

Le ton du discours de Howard Pawley était d'autant plus déplacé qu'il avait pourtant pu encore dire à haute voix, sans provoquer un atroce backlash anti-franco, «notre province est officiellement bilingue, comme l'a récemment déclaré la Cour suprême du Canada».

Depuis la crise constitutionnelle de 1983, provoquée par Sterling Lyon-Gary Filmon, opposés à la garantie constitutionnelle de services en français («enchâssement»), pas un politicien manitobain sain d'esprit ne peut dire «le Manitoba est officiellement bilingue». Une distinction provinciale qui est l'apanage du Nouveau-Brunswick.

C'est dire jusqu'à quel point le leadership exercé par les premiers ministres provinciaux est essentiel pour que les minorités de langues officielles se sortent des mentalités «causeuses».

La nouvelle politique administrative sur les services en français dépend beaucoup de la volonté du premier ministre, qui garde un important pouvoir discrétionnaire. Il lui incombera d'envoyer régulièrement des signaux positifs à tous les Manitobains en interprétant largement les dispositions touchant l'application des services.

Déjà, Gary Filmon a tendu la main: «Pour que cette politique soit efficace, nous aurons besoin de votre aide». C'est bien plus encourageant que l'appel de Howard Pawley en 1982: «Nous aurons certainement des différends et nous nous laisserons sans doute décourager quelque peu au cours de notre poursuite de buts communs».

Mais arrêtons-là les comparaisons douloureuses. Et laissons parler l'avenir.

**Bernard BOCQUEL**

## LETTRES

# Lettre ouverte à Georges Forest

M. Forest,

Vos commentaires qui ont paru dans La Liberté du 6 octobre (lettre ouverte à Ronald Duhamel...) m'ont beaucoup intéressé.

Certes, il y a énormément à faire dans tout le pays pour améliorer les services offerts aux groupes qui désirent parler l'une ou l'autre de nos langues officielles. Les droits des minorités françaises et anglaises doivent être protégés partout au Canada. C'est bien sûr une priorité qui demande une attention accrue.

Je ne pense pas que la création d'un institut du Patrimoine linguistique nous empêche nécessairement d'atteindre cet objectif; je ne pourrais certainement pas appuyer pareille initiative si tel était le cas.

Personnellement, je préférerais qu'en se servant de nouvelles initiatives, comme l'Institut proposé, que l'on puisse bâtir pour améliorer les services offerts dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. J'ai l'intention d'aller de l'avant dans ce sens-là. Ce centre pourrait promouvoir le multiculturalisme, question qui, je crois, touche une grand nombre de Canadiens, et il pourrait ainsi favoriser l'esprit de tolérance et une plus grande appréciation de nos deux langues et cultures officielles.

Soyez assuré, Monsieur Forest, que je m'appliquerai de toute façon à étudier le projet de loi. Si je m'aperçois que les droits des Canadiens parlant l'une ou l'autre de nos deux langues officielles sont compromis par le projet de loi, je n'hésiterai pas à m'y opposer.

Ronald Duhamel
député de Saint-Boniface
le 2 novembre 1989

# Richard Séguin: les jeunes sont intéressés

M. le rédacteur,

En toute honnêteté, je tiens à dire que j'ai énormément aimé et apprécié le spectacle de Richard Séguin, présenté au Rendez-Vous le 23 octobre pour les élèves des écoles françaises. Sa façon de présenter ses chansons est quelque chose de tout à fait unique.

Je vois qu'il y a une raison d'être, spéciale, pour chaque chanson. J'ai trouvé qu'il est très conscient du racisme et de la langue française. Il a dit à plusieurs reprises de vivre notre vie française et notre jeunesse francophone.

J'ai l'impression que le groupe aime jouer pour les spectateurs et pour eux-mêmes. Ils doivent ressentir un certain niveau de satisfaction, puisque ce n'est pas facile de jouer en français, ici ou ailleurs, mais Séguin a démontré que quand on veut quelque chose, il ne s'agit que de tout donner et de ne pas lâcher.

J'ai eu la chance de rencontrer le groupe et j'ai vu et réalisé qu'ils sont humains comme nous, ils ne se trouvent pas supérieurs mais au contraire fiers de leur accomplissement. Ils ont montré, ou même présenté la musique française à des jeunes et les jeunes ont beaucoup, beaucoup apprécié ça.

Cela démontre que les jeunes sont intéressés à la musique française et que ça vaut la peine de recevoir d'autres artistes francophones ici à Saint-Boniface.

Je termine en disant bravo et merci au Festival du Voyageur et à tous ceux qui ont aidé à rendre cet événement possible.

Nicole La Coste
11e année
École Précieux-Sang



# Musique rock en français: le fun

À peu près 900 élèves francophones sont allés au concert de Richard Séguin le 23 octobre.

Au commencement, personne ne participait en frappant des mains ou en criant. Après cinq ou six chansons, l'énergie montait. Les personnes commençaient à applaudir et crier. De plus en plus l'énergie montait. Il a chanté des chansons comme Double Vie, L'Ange Vagabond et Je te cherche partout.

Vers la fin, tout le monde était sur leurs chaises, applaudissant et criant de joie. C'était merveilleux! Moi, j'irais encore le voir, s'il venait. Je ne croyais pas que ça pouvait être le fun de la musique rock en français.

Maintenant, j'y crois sans doute!

Nicole Nault
9e année École Queen Elizabeth
le 6 novembre 1989

## SAINT-BONIFACE

# Concours de décorations de Noël

La bibliothèque de Saint-Boniface et les commerçants du Centre-Ville organise à partir du 15 novembre le concours annuel de décorations de Noël.

Les formulaires d'inscription seront disponibles dès cette date chez les commerçants du Centre-Ville et à la bibliothèque. Les décorations doivent s'inspirer du «temps de nos grands-mères», documents à l'appui.

Pour tout renseignement : Marie Lynne Bernard au 986-4334 ou Thérèse Desautels au 233-4423.

**Ph.D.**

LETTRES

# Une impression de désespoir et de pessimisme

M. l'abbé Claude Blanchette,

J'ai longuement hésité à écrire, sachant bien que d'autres pourraient mieux le faire que moi, mais je ne peux plus laisser passer sous silence votre critique du film «Jésus de Montréal», parue dans La Liberté du 6 octobre. En effet, vos paroles au ton franchement élogieux n'ont pas manqué d'en convaincre plusieurs (dont moi-même) à voir ce long-métrage québécois apparemment remarquable. Cependant, à la sortie du cinéma, j'avais grand peine à croire que nous avions vu le même film, tellement il me laissa au coeur une impression de désespoir et de pessimisme.

Vous avez raison de dire que ce film est imprégné d'une certaine sincérité. Mais depuis quand la sincérité est-elle devenue synonyme de la vérité? Depuis quand suffit-il d'être sincère pour avoir raison? Si Denys Arcand (le réalisateur) est sincère, il ne conduit pas moins ses spectateurs loin de la vérité, sur des sentiers qui ne se terminent invariablement qu'en culs-de-sac.

N'accordez-vous pas vous-même une importance secondaire aux grandes vérités de la foi chrétienne en parlant du «traitement de certaines questions qui, somme toute, finissent par être périphériques»? Dois-je comprendre par là que l'Incarnation divine n'est que «périphériques» à la foi chrétienne, puisque Arcand ose prétendre que Jésus n'est que le fils bâtard de Marie et d'un soldat romain?...

Dois-je aussi comprendre que la Résurrection de Jésus n'est que «périphérique» à la foi chrétienne, puisque le cinéaste la réduit à un mythe inventé par les disciples de Jésus: «Il n'y a pas de plus menteurs que des disciples», affirme l'un des comédiens... Non. Ce film, avec tous ses mérites artistiques et les nombreux éloges reçus des «meilleurs critiques» (même chrétiens), ne fait qu'assassiner le message authentique et central de l'Évangile: Dieu seul sauve l'homme par l'Incarnation, la mort et la Résurrection de son Fils, Jésus.

En effet, Jésus de Montréal n'a rien à avoir avec Jésus de Nazareth puisqu'il n'a rien de divin. Ce n'est pas le Jésus du christianisme mais un pauvre prophète d'un humanisme sans Dieu. Ce n'est que l'homme qui, pour la centième fois, veut se donner l'illusion d'être son propre sauveur, malgré sa lamentable finitude. Mais, ce qui est étonnant, c'est la facilité avec laquelle Arcand et tant d'autres incroyants réussissent à tromper un si grand nombre de chrétiens jusqu'au point où ils ne savent plus reconnaître le véritable Jésus et dénoncer le faux.

Pourtant, Jésus lui-même nous a mis en garde contre ce danger en disant: «Alors si quelqu'un vous dit: 'Voici, le Christ est ici', ou: 'Il est là', ne le croyez point; car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de grands signes et prodiges, capables d'égarer, s'il était possible, les élus mêmes. Voilà, je vous ai prévenus!» (Mt 24, 23-25)

Contrairement à vous, je ne vois pas comment un chrétien pourrait être fier d'un tel film. Dans une société tellement affamée de Dieu (consciemment ou non), l'on ferait infiniment mieux de proposer des films qui s'inspirent de l'Évangile authentique, tels que Romero, par exemple.

Nous ne savons que faire des «Jésus de Montréal», où la misère humaine ne débouche que sur la mort et le vide. Recherchons plutôt des films qui, sans cacher l'indigence de l'homme, font jaillir l'espérance et la vie parce qu'ils reconnaissent humblement que, toujours, il faudra plus que l'homme pour sauver l'homme.

René Vielfaure
Saint-Boniface
le 31 octobre 1989

# Prendre Gary Filmon au pied de la lettre

M. le rédacteur,

Le récent discours du premier ministre Gary Filmon lors de l'Assemblée générale de la SFM le 4 novembre aura certainement retenu l'attention des Manitobain(e)s à plus d'un titre.

L'engagement solennel de M. Filmon à prendre toute une série de dispositions concernant des services que les Franco-Manitobain(e)s ne cessaient de réclamer depuis des décennies, en a déconcerté plus d'un(e). L'auditoire étant habitué à un tout un autre type de discours de la part de son parti (chat échaudé craint l'eau froide!).

Sans pour autant déborder d'un optimisme béat et naïf, je ne pense pas moins qu'il faudrait prendre ces propos au pied de la lettre, même s'ils sont formulés dans un contexte qui avait pour toile de fond les eaux tumultueuses du lac Meech. Il appartiendra aux Franco-Manitobain(e)s de faire en sorte que les déclarations d'intention généreuses du premier ministre se matérialisent par des actes concrets, palpables et non éphémères.

Il est évident que cela ne se fera pas sans résistance et que des «noyaux durs» ne manqueront certainement pas de se manifester au sein de son propre parti. Au premier ministre de manoeuvrer entre les écueils et d'ouvrir la voie, à nous de la baliser. En ce sens, la réponse du berger à la bergère du nouveau président de la SFM était tout à fait appropriée.

Aujourd'hui M. Filmon jouit indiscutablement d'un préjugé favorable. Sera-t-il capable de le capitaliser? L'avenir nous dira s'il entrera dans l'Histoire du Manitoba et du Canada par la grande porte ou s'il en sortira plutôt (et plus tôt)... par la petite.

Ibrahima Diallo
Winnipeg
le 7 novembre

# Pas de vote anti-francophone

M. le rédacteur,

J'aimerais relever l'article paru dans La Liberté du 27 octobre dans lequel M. Guy Savoie attribue sa défaite électorale «en partie» à un vote anti-francophone. Je veux souligner quelques points qui méritent, je crois, d'être mentionnés.

Durant sa campagne électorale M. Greg Selinger a bénéficié du support de nombreux francophones aussi bien que d'anglophones. Si l'on fait l'analyse des résultats du 25 octobre, l'on ne peut s'empêcher de constater que M. Selinger a remporté la victoire par une marge confortable dans 53 des 62 bureaux de votes.

Ces bureaux de vote comprenaient bon nombre de quartiers francophones qui ont appuyé M. Selinger aussi fortement que les quartiers plus anglophones. Le fait que la division scolaire de Norwood a cru bon d'élire trois commissaires francophones en même temps que ses citoyens ont élu un conseiller de ville bilingue dément aussi, il me semble, l'idée d'un vote anti-francophone.

De tels propos, un peu comme ceux du Devoir qui dépeignent le Manitoba entier comme étant raciste, amoindrissent les préoccupations réelles d'une masse électorale intelligente et créent de la division là où il n'en n'existe pas.

On retrouve dans notre communauté franco-manitobaine de nombreuses personnes bilingues avec nom anglais qui font une contribution importante à la qualité de notre vie française au Manitoba.

Lucille Cenerini
Saint-Boniface
le 5 novembre 1989

LETTRE

**La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.**

# Les régions désignées pour les services en français

Les néos avaient établi cette carte en 1982. Les zones grisées indiquent les régions désignées pour recevoir des services en français. Parmi les nouvelles mesures annoncées par le premier ministre manitobain, notons «la bilinguisation, sous peu, de la signalisation des routes provinciales». Une mesure dont l'impact psychologique devrait être considérable.





**page 26**

## La politique officielle sur les services en français

### *Un test constant pour la bonne volonté du premier ministre*

Voici le texte approuvé par le cabinet manitobain concernant les services en français. Deux remarques s'imposent.

D'abord, le français et l'anglais sont définies comme des «langues officielles», mais en aucun cas est-il question d'un «Manitoba officiellement bilingue», synonyme d'enchâssement des droits et de possible backlash anti-bilinguisme...

Ensuite, il faut souligner la surabondance des réserves et précautions prises pour assurer des échappatoires au gouvernement (...Sauf indication contraire...). Conclusion: le ministre responsable des services en français, en l'occurrence le premier ministre, garde une part importante de pouvoir discrétionnaire.

**1.** Reconnaissant que la population francophone du Manitoba constitue un élément de l'une des caractéristiques fondamentales du Canada, le gouvernement du Manitoba établit par la présente sa politique en matière de services en langue française. Cette politique a pour but de permettre aux Manitobains d'expression française et aux établissements qui desservent les collectivités francophones de bénéficier de services gouvernementaux offerts dans la langue des lois du Manitoba.

**2.** Dans la mesure du possible, le gouvernement du Manitoba doit offrir ses services dans les deux langues officielles dans les régions désignées où la population d'expression française est concentrée. (voir la carte)

**3.** La correspondance adressée à des particuliers ou à des groupes doit être rédigée dans la langue officielle que préfère le destinataire.

**4.** Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, tous les formulaires, les pièces d'identité et les certificats destinés au grand public doivent être bilingues.

**5.** Tous les documents d'information à l'intention du grand public doivent être bilingues à moins qu'il soit souhaitable, en raison de contraintes de coût et de diffusion, de produire des versions anglaises et françaises.

**6.** Sauf indication contraire de la part du ministre responsable des services en langue française, les affiches et les avis au public se trouvant dans des régions désignées doivent être rédigés dans les deux langues officielles.

**7.** Les ministères et les organismes visés par la politique doivent annoncer dans les médias français les postes vacants pour lesquels la connaissance du français est obligatoire ou préférable.

**8.** Les campagnes d'information du public en anglais doivent également être produites en français, sous réserve des contraintes de coût et de diffusion.

**9.** Au moment de nommer quelqu'un à un conseil, une commission, un organisme, etc., il faudra tenir compte de la politique linguistique du gouvernement et du droit de tout Manitobain de comparaître devant un tribunal quasi judiciaire dans la langue officielle de son choix.

**10.** Les ministères et les organismes devront tenir compte des répercussions sur la population francophone lorsqu'ils procéderont à la planification de réorganisations et de nouvelles lignes directrices.

**11.** La politique vise tous les ministères du gouvernement, les organismes quasi judiciaires soumis aux dispositions de l'article 23 de la Loi sur le Manitoba, et les sociétés de la Couronne et organismes suivants:

Hydro Manitoba, Société d'assurance publique du Manitoba, Société de téléphone du Manitoba, Société des alcools du Manitoba, Conseil des arts du Manitoba, Commission des services de santé du Manitoba, Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme, Aide juridique Manitoba, Commission des droits de la personne du Manitoba, Élections Manitoba,Ombudsman du Manitoba.

**12.** Les établissements désignés qui dispensent des services sociaux et des services de santé aux régions francophones doivent offrir leurs services en français.

*Extension des services en français:*

# La province veut «bâtir» dans 4 domaines

**Le gouvernement provincial veut développer les services en français dans «quatre domaines principaux», a expliqué le premier ministre à l'assemblée annuelle de la SFM le 4 novembre.**

Gary Filmon a présenté sa politique sur les services en français comme une extension logique des mesures déjà prises au cours des 20 dernières années: «Nous bâtissons sur ce qui existe déjà, nous développons à partir de ce qui a fait ses preuves».

Voilà pourquoi le mot «amélioration» revient souvent, parfois peut-être de manière abusive...

1- Le gouvernement veut «améliorer» les services côté santé (hôpitaux, services sociaux). Un consultant sera embauché pour déterminer où, quand et comment les services doivent être implantés.

2- Les sociétés de la Couronne qui touchent beaucoup le grand public vont «améliorer» leurs services. Ainsi la Société de téléphone MTS va recevoir «sous peu des instructions claires». Hydro Manitoba fait figure d'exception: un plan quinquennal est déjà en place; les factures d'électricité sont maintenant bilingues.

(Pour la liste des sociétés de la Couronne, voir encadré sur la politique des services en français).

3- Le gouvernment veut «faciliter les communications» avec les Franco-Manitobains: application plus «uniforme» de la bilinguisation des formulaires et documents, campagnes publicitaires dans les deux langues.

Aussi, les nominations aux conseils, commissions, tribunaux quasi judiciaires «tiendront compte de la composante linguistique de la politique du gouvernement».

4- 130 bureaux et services gouvernementaux devront offrir un service «comparable» dans les deux langues. Exemples: Bureau de l'état civil, Services de sécurité routière, Voyage Manitoba, Commission des droits de la personne. Aide juridique, Office des consommateurs.

Précision importante de Gary Filmon: «Vous remarquerez que j'ai parlé d'un service comparable dans les deux langues. Nous souscrivons donc au concept de l'offre active dans les régions où les francophones sont regroupés».



photo: Hubert Pantel

**Pour l'intervention attendue du premier ministre du Manitoba, le gymnase du Collège de Saint-Boniface était archicomble, même si le discours a été diffusé en direct par Radio-Canada.**

***Un dossier préparé par* Bernard BOCQUEL**

photo: Hubert Pantel

**Le premier ministre Gary Filmon pendant son discours. Commentaire de Raymond Bisson, président de la SFM. «Il faut que le message de bonne volonté de Gary Filmon se traduise dans la réalité».**

*Nouvelle politique des services en français:*

## Les réactions du président de la SFM

**Raymond Bisson, président de la SFM, a des «inquiétudes» qui se dissiperont quand il constatera de «l'action».**

«On peut être content, mais tout ça aurait pu être plus fort: car n'oublions pas que M. Filmon a présenté une politique administrative et non une loi».

«Certaines tournures de phrases laissent aussi des portes ouvertes, et ça soulève des inquiétudes. On parle de «sauf indication contraire», de «dans la mesure du possible» (voir encadré sur la politique officielle des services en français)».

«Ceci dit, j'ai décelé un montant de bonne volonté chez le premier ministre, qui s'est en partie adressé à l'assemblée en français. Ca démontre son respect pour la communauté».

«Le premier ministre a aussi invité la participation des Franco-Manitobains: j'aurai besoin de votre aide, a-t-il dit. C'est une ouverture qui m'incite plus à l'optimisme qu'au pessimisme».

«Je souhaite maintenant qu'il fasse preuve de leadership et qu'on voit vite une ferme volonté du gouvernement de pousser les mesures annoncées»

B.B.

### Services à Winnipeg: du progrès

**Gary Filmon a précisé devant la SFM qu'il comprenait la nécessité de développer aussi les services en français au niveau de la capitale manitobaine:**

«Bon nombre de services offerts à la population provenent de la Ville de Winnipeg». Un comité mixte Winnipeg-Province a été créé récemment. Des mesures concrètes sont attendues: «la Ville procède actuellement à un inventaire complet de son personnel bilingue».

## Les problèmes liés à l'amélioration des services

**Roger Turenne, le responsable du Secrétariat des services en langue française n'y va pas par quatre chemins: «Le plus difficile, ce sera de trouver du personnel».**

Précision: «Pour le personnel de soutien -secrétaire, réceptionniste- ça va généralement encore bien. Mais c'est moins évident de trouver des spécialistes: orthopédagogues, infirmières, agronomes».

En tout, 570 jobs ont été désignées bilingues, c'est-à-dire très exactement 3.2% de la fonction publique. A ce nombre s'ajoutent 300 emplois (2%) où le bilinguisme constitue une préférence.

Face au problème de recrutement qu'il anticipe, Roger Turenne ne se sent pas en mesure d'avancer précisément quand la totalité des services en français proposés seront implantés. Il prévoit qu'il y aura «globalement toujours des avancées et des reculs».

Une «solution possible» pour pallier le manque de personnel bilingue: «la formation linguistique aux anglophones dans des domaines où on ne peut pas recruter».

La fonction publique manitobaine compte environ 18 000 employés.



Archives La Liberté

**Roger Turenne, responsable du Secrétariat des services en langue française. Objectif du gouvernement: «Faire du français quelque chose de normal» au sein de l'appareil gouvernemental.**



### Services en français: du vérifiable

**Gary Filmon a précisé que la mise en oeuvre des services en français se ferait en «étroite collaboration» avec la communauté.**

Résultat: la réactivation d'un Comité consultatif composé d'un nombre égal de membres nommés par le gouvernement et par la SFM, chargé de «soumettre directement» ses recommandations au premier ministre.

### Gestion scolaire: du possible

**Sur la question de la gestion scolaire des écoles françaises par les francophones, qui traîne devant la Cour d'appel depuis trop longtemps, Gary Filmon s'est montré ouvert:**

«Nous devrons bientôt nous pencher sur la question de la structure et de la gestion scolaire au Manitoba, lorsque la Cour d'appel aura rendu son jugement sur cette affaire. Nous y travaillerons avec la même équité et le même bon sens qui nous on guidés pour d'autres questions portant sur la langue de la minorité».

***Voir aussi pages 8 et 9.***

*Gary Filmon et l'accord du lac Meech*

# Les répercussions de la «société distincte» sur les Franco-Manitobains

**Gary Filmon, il fallait s'y attendre, a abordé l'impasse constitutionnelle nationale dans son discours à la SFM. Le premier ministre a justifié la position du Manitoba en affirmant que l'actuel accord du lac Meech n'était pas, entre autres, favorable aux Franco-Manitobains.**

**Il a pris soin de souligner que le possible échec de l'accord du lac Meech n'aurait aucune conséquence sur l'implantation des services en français.**

**Pour Gary Filmon, les minorités «ne devraient pas servir de monnaie d'échange dans les négociations d'ordre constitutionnel».**

**Voici les extraits clé du discours touchant le lac Meech.**

J'aimerais aborder brièvement un aspect particulier des recommandations du Groupe de travail sur l'Accord du lac Meech, notamment de celles qui ont une incidence plus directe sur les Franco-Manitobains. Entendons-nous bien, les Franco-Manitobains seraient mieux protégés avec les amendements que nous suggérons qu'avec l'Accord tel qu'il est actuellement formulé.

En fait, avec l'Accord, aucun rôle n'est confié au gouvernement fédéral ni aux gouvernements provinciaux pour «protéger» les minorités linguistiques, encore moins pour les «promouvoir». Seuls le Parlement et les Législatures provinciales sont mentionnés.

D'autre part, dans la clause qui se rapporte au Québec et à la «société distincte», on a attribué un rôle au gouvernement du Québec et à la Législature de cette province, qui vise la promotion ainsi que la protection de la «société distincte».

Quelles seraient donc les répercussions d'un tel déséquilibre sur les Franco-Manitobains? D'après les règles d'interprétation en matière constitutionnelle, lorsqu'un terme est inclus dans une énumération et exclu d'un énumération semblable dans un paragraphe voisin, on présume que cela est délibéré. Or, l'Accord omet de prévoir un rôle gouvernemental ne serait-ce que pour «protéger» les Franco-Manitobains.

Depuis 1967, le gouvernement du Manitoba a procédé graduellement à l'amélioration des services offerts aux Franco-Manitobains. Nous avons agi ainsi parce que c'était une question de bons sens et nous allons continuer dans cette voie parce que c'est une question de bon sens. Cependant, l'Accord du lac Meech tel qu'il est actuellement formulé ne reconnaît pas le rôle du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral à l'égard des Franco-manitobains.

Les amendements que propose le Groupe de travail manitobain sur l'Accord du lac Meech corrigeraient le déséquilibre. Ils prévoient pour le gouvernement fédéral, ainsi que pour le Parlement fédéral, un rôle visant à «sauvegarder», terme qui, avec sa forte connotation d'engagement est plus positif que «protéger», les caractéristiques fondamentales. Ils prévoient le même rôle pour les gouvernements provinciaux.

Enfin, et ceci est très important, la même formulation est utilisée pour les dispositions qui portent sur la «société distincte» que pour celles qui portent sur les caractéristiques fondamentales. Ceci aurait pour effet de mettre tous les Canadiens, majoritaires et minoritaires, anglophones et francophones, québécois et francophones hors Québec, sur un même plan en ce qui concerne les droits linguistiques prévus par la Constitution.

Je dois ajouter que les mesures touchant les services en langue française, seront mises en oeuvre quelle que soit la conclusion finale des négociations se rapportant à l'Accord du lac Meech. Les groupes linguistiques minoritaires ne devraient pas servir de monnaie d'échange dans les négociations d'ordre constitutionnel.



photo: Hubert Pantel

**À son arrivée au Collège de Saint-Boniface, Gary Filmon était encadré du président sortant, Denis Clément, et de son successeur, Raymond Bisson.**

Billet

## Juste droit

**On le savait suite à une indiscrétion du Free Press: Gary Filmon suivait, depuis 6 mois, des cours particuliers de français.**

(Une décision qu'il a peut-être prise lorsque, voilà six mois justement, il avait tenté, vainement, de dire quelques mots en français à l'inauguration officielle du siège social de la Fédération des caisses. Mais fermons la parenthèse).

Donc la seule inconnue résidait dans la qualité de la prononciation française du premier ministre. Avait-il l'oreille? Avait-il été un bon élève? Fallait-il s'attendre à du Diefenbaker et consorts?

Eh bien gageons que le tuteur linguistique de Gary Filmon était fier de son élève après ses efforts méritoires. On voit d'ici les commentaires professoraux:

"Un peu hésitant au départ, mais toujours très compréhensible. Quelques faiblesses du côté des sons «en» (malentendu) et «un» (aucun). Mais par contre de très bonnes occlusives: le mot «droit» était très bien prononcé".

(Et c'est pas une farce, pantoute! Fermons la parenthèse).

Voilà qui est de bon augure pour qu'il prononce un jour la phrase: «Le français est une langue vraiment officielle au Manitoba, d'ailleurs, il n'y a rien là, si les francophones sont capables de le parler, moi-aussi».

Mais attention au backlash, Gary: Grant Russell et ses copains de Grassroots vont être jaloux.

**Bernard BOCQUEL**









SOMERSET

## Bière et saynètes

**Une soirée bière et saynètes aura lieu le dimanche 12 novembre à la salle communautaire de Somerset.**

La soirée débutera à 19h30. Les billets, vendus 6$ (goûter inclu), sont disponibles à la bibliothèque de Somerset ou directement à l'entrée le soir du spectacle.

Les profits reviendront au comité culturel de Somerset, qui organise l'événement.

L.G.

SAINT-BONIFACE

## Calligraphie pour les aînés

**Le Mercredi des aînés, le 15 novembre à 15h à la bibliothèque de Saint-Boniface, permettra une approche de l'art de bien former les caractères d'écriture.**

Louise Duguay, membre de la Guilde des Calligraphes, animera l'après-midi en compagnie d'Albertine Péloquin. 986-4334.

La réaction de Neil Gaudry au discours de Gary Filmon

# «Du poids face à Robert Bourassa»

**Le député provincial libéral de Saint-Boniface, Neil Gaudry, était parmi les rares à ne pas s'être levé lors des applaudissements qui ont suivi le discours de Gary Filmon.**

Comme francophone, il félicite le Premier ministre du Manitoba. Mais, toujours comme francophone et comme député libéral, il reste sceptique en attendant des effets tangibles.

**La Liberté:** ***Comment réagissez-vous au discours de Gary Filmon ?***

**Neil Gaudry:** «Je le félicite d'avoir pris position pour un accroissement des services en français. Mais en terme d'échéances et de budget, il n'y a rien. Quand on regarde son attitude dans les années 83-84 et celle d'aujourd'hui, c'est un changement notable. C'est plus une déclaration de bonnes intentions qu'autre chose.»

«J'aimerais également le féliciter d'avoir fait une partie de son discours en français. Cela fait seulement 6 mois qu'il apprend, je crois qu'il s'est bien débrouillé.»

**La Liberté:** ***Quelle sera votre attitude dans les prochains temps ?***

**Neil Gaudry:** «Je vais suivre son discours et observer ce qu'il va se passer dans la réalité. On va suivre de près le développement des services en français. Beaucoup de mes revendications viennent de la communauté. Je suis un relais pour les francophones.»

«On manque aussi d'information. Il y a des choses qui se font sans que l'on soit au courant.»

**La Liberté:** ***Comment percevez-vous la proximité entre cette ouverture vers les francophones et la réunion des Premiers ministres ?***

**Neil Gaudry:** «Je vois qu'il est venu là une semaine avant la rencontre des Premiers ministres. Il cherchait l'appui de la communauté francophone par rapport à l'Accord du lac Meech. C'est un point fort vis-à-vis du Québec. Cela lui donnera du poids face à Robert Bourassa.»



photo: Philippe Descamps

**Neil Gaudry tient à féliciter Gary Filmon, mais il reste sceptique.**

«Je pense que ce discours n'est pas uniquement lié à la conférence. Gary Filmon cherche aussi à faire élire des conservateurs dans la communauté francophone.»

**La Liberté:** ***À propos de l'Accord du lac Meech, où vous situez-vous entre les libéraux, qui sont les plus hostiles à l'Accord, et les francophones qui ne sont pas satisfaits par le rapport du groupe de travail ?***

**Neil Gaudry:** «Personnellement, j'aurais voulu voir (dans le rapport) une clause visant à protéger et promouvoir les droits des francophones partout au Canada.»

**La Liberté:** ***Qui doit faire les concessions, le Québec ou le Manitoba ?***

**Neil Gaudry:** «Pour moi, c'est au Québec. On veut que le Québec soit dans la constitution. Les francophones ont besoin du support du Québec. On ne demande pas tellement de changement. Le Québec tenait à la «société distincte» et elle est maintenue dans le rapport (1). Vis-à-vis de la préséance de la Charte des droits : pour moi, tout est dans la Charte.»

**Propos recueillis par Philippe DESCAMPS**

*(1) Si la mention de la «société distincte» est maintenue dans le texte manitobain, la marge de manoeuvre ouverte par cette clause est considérablement réduite, voir La Liberté du 27 octobre, NDLR.*

## La réaction de Jean Charest

**Le ministre fédéral Jean Charest, qui a assisté à l'assemblée annuelle de la SFM, pense qu'il faut encourager l'ouverture affichée par Gary Filmon.**

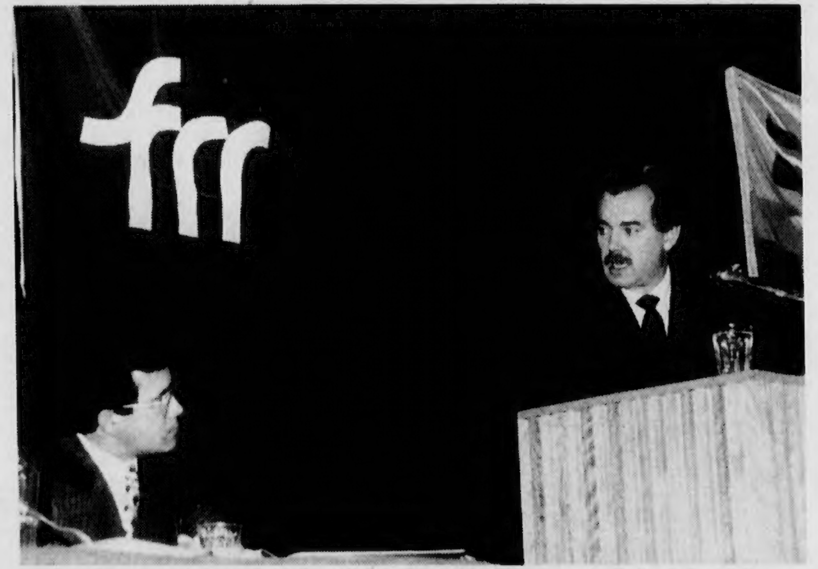
Le ministre de la Jeunesse s'est déclaré : **«très heureux de voir que Gary Filmon considère les francophones comme une caractéristique fondamentale de la province. Cela aura des conséquences assez claires. C'est un pas dans la bonne direction.»**

Pour ce Québécois, ardent défenseur de l'Accord du lac Meech, c'est au niveau constitutionnel qu'est maitenant le plus grand défi .

**Ph.D.**

# MERCI!

## *pour votre participation à la première assemblée annuelle de la nouvelle Société franco-manitobaine.*



Le nouveau président de la SFM, M. Raymond Bisson, remercie le Premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon, pour sa politique sur les services en français.


Les quelque 400 personnes présentes à l'assemblée annuelle ont accueilli le discours de M. Gary Filmon avec une ovation debout.

### MERCI

**Nos invités:**

L'honorable Gary Filmon,
Premier ministre du Manitoba

L'honorable Jean Charest,
Ministre d'état pour la jeunesse
et Ministre d'état pour les sports

Monsieur Guy Matte,
Président de la Fédération
des francophones hors Québec

**Conseil d'administration sortant:**

M. Denis Clément
Mme Lise Huberdeau
M. Paul Sherwood
M. Jean LeJeune
M. Taïb Soufi
M. Marc-Yvan Hébert
M. André Bazin
Mme Monique Mulaire
M. Ibrahima Diallo
M. Léonard Robidoux

**Le personnel:**

Cécile Berard
Mariette Régnie
Alfred Fortier
Simone Neveux
Edmond LaBossière
Lorraine Dumont
Lorraine Fredette
Lise Mulaire-Rémillard
Jacqueline Thioux
Natalie Kalyniuk
Madeleine Sarrasin
Monique Murphy

**Nos commanditaires:**

La Caisse populaire
de Saint-Boniface
La Fédération des Caisses
populaires du Manitoba
Assurance-Vie Desjardins



**Photos:
Hubert Pantel**


Le conseil d'administration sortant de la SFM.

### D'autres mercis

M. Paul Therrien, président d'assemblée - session du vendredi soir
Mme Lorette Beaudry-Ferland, présidente d'assemblée - session du samedi
M. Raymond Lafond, président d'élection
Mme Lucille Roch, présentation des règlements généraux
M. Normand Dupasquier, maître de cérémonie au dîner et au banquet/soirée

M. Fernand Vermette
M. Donald Smith
Mme Denise Pambrun
Sr Amanda Desharnais
M. Pierre Crémer
Maître Antoine Hacault
M. Raymond Desrochers, BDO Guénette Chaput

Roger Gamache
Martin Régnier
Norman Collette
Thérèse Collette
Hubert Pantel, photographe
Paul Fournier, technicien
Lionel Aquin
Le Collège de Saint-Boniface
et son personnel

L'Hôtel Norwood
et son personnel
Le Rendez-Vous et son personnel
Le Festival du Voyageur
Pâtisserie Freynet
et son personnel
Le Croissant
Le Cercle Molière

### FÉLICITATIONS

**Le nouveau conseil d'administration de la Société franco-manitobaine:**

M. Raymond Bisson, président
Mme Claudette Savard, vice-présidente - revendication politique
M. Paul Sherwood, vice-président - promotion des services en français
M. Louis Lemoing, secrétaire-trésorier
M. Edouard Carrière, conseiller
Mme Patricia Courcelles, conseillère
Mme Alma Désautels, conseillère
M. Georges Druwé, conseiller
M. Omer Fontaine, conseiller
M. Claude Goulet, conseiller
Père Gérald Labossière, conseiller
Mme Monique Sirois, conseillère


Le président sortant de la SFM, M. Denis Clément, et son épouse Lorraine, ont été remerciés par Lise Huberdeau.



Le Centre d'information de la SFM est maintenant une réalité. Sa coordonnatrice est Mme Simone Neveux, que l'on voit sur la photo. Téléphone: 233-allo ou 1-800-665-4443.


Le nouveau président de la SFM, M. Raymond Bisson, en compagnie d'un invité à l'assemblée annuelle, M. Jean Charest, ministre fédéral de la Jeunesse, de la Condition physique et du Sport amateur.

*Bilan de l'assemblée annuelle de la SFM*

# Un nouveau conseil et 5 Prix Riel

**310 personnes ont participé à la première assemblée annuelle de la «nouvelle» SFM, qui s'est tenue les 3 et 4 novembre.**

Mais près de 500 personnes se sont déplacées pour assister au temps fort de l'assemblée, le discours du premier ministre du Manitoba, Gary Filmon. (voir notre couverture en pages x et x).

Outre l'adoption des nouveaux règlements, l'assemblée a élu un tout nouveau conseil d'administration, qui sera présidé, comme prévu, par Raymond Bisson, directeur général adjoint de la division scolaire de Norwood.

Il sera épaulé de trois vice-présidents: Claudette Savard (revendication politique), Paul Sherwood (promotion des services en français), Paul Préfontaine (facilitation de la concertation). Il reste à déterminer qui siégera pour un an, deux ans et trois ans.



photo: Hubert Pantel

**Quatre récipiendaires des Riel: Gérald Fontaine, Jeanne Perreault, Anita Poiron et Alice Hébert.**

La 5e personne du comité exécutif est le secrétaire-trésorier, Louis Lemoing, élu pour un mandat de 3 ans.

Les conseillers sont: Patricia Courcelles (2 ans), Alma Désaultels (3 ans), Georges Druwé (2 ans), Omer Fontaine (3 ans), Claude Goulet (1 an), le Père Gérald Labossière (1 an), Édouard Carrière (3 ans) et Monique Sirois (3 ans).

Les traditionnels Prix Riel ont été remis en soirée au banquet. Ils ont été décernés aux personnes suivantes:

-Alice Hébert, la principale responsable de la construction du nouvel Atelier de la Rivière-Rouge à Saint-Malo. L'Atelier donne du travail à des handicapés mentaux. (Catégorie: développement communautaire).

-le conseil du village de Saint-Pierre-Jolys, représenté par son maire, Gérald Fontaine, pour avoir adopté en 88 un arrêté municipal assurant les services municipaux dans les deux langues. Les procès-verbaux des réunions sont aussi bilingues. (Catégorie: politique).

-Jeanne Perreault, la principale responsable de Place Saint-Norbert, un site historique sur lequel on retrouve, entre autres, la fameuse croix de La Barrière, érigée par l'Union nationale métisse.

-le comité culturel de Somerset, représenté par Anita Poiron, pour avoir mis sur pied une bibliothèque publique bilingue. (Catégorie: culture).

Notons aussi qu'un Prix Riel avait été remis plus tôt cette année au Frère Fernand Marion, csv, pour 40 années au service de l'éducation française. (Catégorie: éducation).

Bernard BOCQUEL

# La Liberté: statu quo maintenu

**La recommandation du comité conjoint SFM-Presse-Ouest de vendre la société éditrice du journal à des conditions très précises a été rejetée par l'assemblée spéciale de la SFM le 3 novembre.**

99 personnes (contre 68, un bulletin nul) se sont prononcées contre la proposition prévoyant la vente de 99 actions sur 100 à condition qu'un acheteur crédible soit trouvé. La SFM aurait gardé une action pour, en qualité de mandataire, assurer que les acheteurs respectent la mission du journal.

Cette solution avait été mise de l'avant pour faire suite à une décision prise par une assemblée spéciale de la SFM en octobre 1987, qui avait accepté le principe de la rupture des liens entre la SFM et le journal dont elle assume la responsabilité.

Après le vote négatif, une majorité de l'assemblée a accepté de discuter une proposition avancée par Maurice Gauthier stipulant que soit adopté «le principe de la vente de la totalité des intérêts du journal pour la somme d'un dollar à une institution coopérative dont la majorité des membres serait les abonnés».

Suite à des discussions pour et contre, le proposeur a décidé de retirer sa proposition.

Une année auparavant, en novembre 1986, une assemblée spéciale de la SFM avait largement rejeté une proposition de privatisation de La Liberté.

Maintenant que les membres de la SFM se sont pour une deuxième fois en 3 ans prononcés contre la vente du journal, que compte faire la Société franco-manitobaine?

Réponse, à titre personnel, de Raymond Bisson, président de l'organisme qui nomme les bénévoles siégeant au conseil d'administration de Presse-Ouest:

«C'est, comme de raison, le statu quo. Je crois que le dossier de Presse-Ouest doit vraiment être mis de côté pour une certaine période. Le message des gens, c'était qu'ils ne sont pas prêts à aller vers l'inconnu».

«Si le dossier retournait devant le public, il faudrait tout connaître à mon avis: qui serait acheteur et pour combien et à quelles conditions, pour éviter l'inconnu».

B.B.



photo: Hubert Pantel

**20 personnes ont pris la parole pour se prononcer pour ou contre la vente de La Liberté. L'abbé Pierre Gagné était l'une des 10 personnes qui s'est prononcé de vive voix contre la vente lors de l'assemblée générale du 3 novembre.**



■ LA ROUGE

## Louis Roy président de la commission scolaire

**La réunion inaugurale de la commission scolaire de la Rouge a permis l'élection de Louis Roy à la présidence.**

Claude Vermette assumera la vice-présidence. Louis Roy occupait déjà le poste de président par intérim après la démission de Paul Dupuis en mai dernier.

A partir du 8 janvier 1990 les réunions auront lieu 2 fois par mois, le premier et le second lundi, excepté pendant les vacances et les jours fériés.

Ph.D.



■ SAINTE-GENEVIÈVE

## Un mini-bazar le 12 novembre

**La paroisse de Sainte-Geneviève organise un mini-bazar au Centre culturel et récréatif dimanche 12 novembre de 10h à 18h.**

De l'artisanat, du tricot, des patisseries et «des objets pour tous les goûts» fabriqués par les gens de la place seront en vente «à bien bon marché», affirme Yvonne Desrosiers.

«Certains tricots nous ont été donnés par les religieuses. Il y aura des mitaines, des tuques et des crémones. Avec l'arrivée de l'hiver, c'est une bonne occasion pour les jeunes familles de s'habiller à bien bon marché».

Le mini-bazar est organisé par les dames de la paroisse de Sainte-Geneviève. Thérèse Desrosiers, Annette Desrosiers et Lorraine Lessard coordonnent les activités.

Un grand bazar avait été organisé sur deux jours il y a deux ans et avait permis aux organisateurs de prélever quelque 2000$ pour la paroisse. (Renseignements: Yvonne Desrosiers au 422-5228)

L.C.

*Une concurrence pour le District de la rivière Rouge*

# Un nouveau mouvement scout au Manitoba

**Exclus sans explication du District de la rivière Rouge (1), Gilles Ouellette et Claude Ouellet viennent de former un nouveau groupe de scouts au Manitoba.**

Leur nouveau groupe est affilié à l'Association des éclaireurs Baden-Powell qui regroupe, selon ses responsables, environ 5000 jeunes au Québec et en Ontario. C'est Robert Desjardins, le Commissaire général de ce mouvement, qui est venu en personne le samedi 4 novembre pour reconnaître le groupe manitobain.

Une première meute devrait démarrer dans un quinzaine de jour à Saint-Boniface (2). Une autre est déjà prête à fonctionner à Iles-des-Chênes. Les animateurs des louveteaux et des Castors de ce village ont décidé de rompre leur lien avec le District de la rivière Rouge et de rejoindre Gilles Ouellette et Claude Ouellet. Les parents décideront ou non de suivre la démarche des animateurs lundi 13 novembre.

Le rattachement à un mouvement scout francophone chrétien leur donne une structure importante. L'Association des éclaireurs Baden-Powell regroupe des jeunes de tous les âges. Elle publie un mensuel: «Sois prêt». Enfin, elle a des contacts dans plusieurs pays par l'intermédiaire de l'Union internationale des guides et scouts d'Europe, même si cette organisation n'est pas reconnue par l'Organisation mondiale du mouvement scout.



photo: Philippe Descamps

**Claude Ouellet et Gilles Ouellette : «Ce que l'on veut, ce n'est pas se battre avec d'autres, mais construire un scoutisme de qualité.»**

Pour Gilles Ouellette, cette nouvelle affiliation met un point final aux déboires qu'il a eu avec le District de la rivière Rouge : «Pour eux autres, le mouvement s'en va. Pour nous, le mouvement commence. Ce que le District laisse tomber, on va le ramasser.»

Pour Claude Ouellet, le scoutisme a encore un avenir au Manitoba : «On veut répondre aux besoins des jeunes qui eux, sont intéressés, mais qui veulent un scoutisme de qualité.» Gilles Ouellette ajoute : «Si les animateurs sont intéressés et bien formés, cela va faire une motivation importante. Les jeunes ne seront pas devant leur télévision.»

## «On veux revenir aux sources»

Les éclaireurs Baden-Powell prônent un retour à la tradition enseignée par le fondateur du mouvement scout en 1908. Mais, selon Claude Ouellet, cela n'est pas contradictoire avec la modernité, : «On veut revenir aux sources. Mais aussi s'adapter à ce qui ce passe en ouvrant les jeunes sur la communauté et sur le monde.»

«Par exemple : on peut sensibiliser les jeunes au problème actuel de l'environnement, en leur montrant comment, auparavant, on savait respecter la nature. Et comment, aujourd'hui, on peut utiliser des techniques modernes comme le recyclage pour vaincre la pollution.»

Du côté du District de la rivière Rouge, le président Denis Labossière a appris la naissance de ce nouveau groupe par notre entremise. Il préfère attendre la réunion du comité exécutif pour réagir complètement : «Je ne le savais pas. Cela me surprend qu'il y ait une nouvelle organisation, mais pas que cela vienne des Ouellet(te). Il faudra étudier cela de près.»

**Philippe DESCAMPS**

*(1) Voir La Liberté de la semaine dernière, numéro du 3 octobre.*

*(2) Pour tout renseignement : Association des éclaireurs Baden-Powel, Gilles Ouellette 66, promenade Sundial, Winnipeg (Manitoba) R2N 3K1, tel. : 256-2757 ou 237-8723.*

LA MONTAGNE

## Roland Rey, président

**Roland Rey est le nouveau président de la commission scolaire de La Montagne.**

Il a été désigné le 6 novembre, ainsi que le 1er vice-président, Jack Van de Velde, le 2e vice-président, Grégoire Gaudet, et les présidents des comités.

A noter la création d'un nouveau comité, celui de l'éducation. Ses membres sont Roland Rey, Robert de Rocquigny, Louise Carels et Grégoire Gaudet. Ils auront à traiter de divers sujets comme les ordinateurs dans la division ou l'éducation des enfants en difficulté.

Enfin, Fernand Rondeau et Gilles Collet ont été nommés pour représenter La Montagne à l'Association des commissaires de langue française.

L.G.

*Après l'annonce du projet de loi sur l'avortement*

# Des deux bords, le mécontentement

**Avec son projet de loi sur l'avortement présenté le 3 novembre, le gouvernement fédéral semble avoir réussi le tour de force de se mettre à dos à la fois les militants pro-vie et les partisans du libre choix de la mère.**

Le projet prévoit l'interdiction de l'avortement, sauf si un médecin estime que la santé physique, mentale ou psychologique de la mère est menacée. L'avortement pourrait alors avoir lieu à n'importe quel stade de la grossesse.

Les médecins qui pratiqueraient ou autoriseraient un avortement sans raisons jugées valables seraient passibles de poursuites pouvant entraîner une peine maximum de 2 ans d'emprisonnement.

A priori, une mère ne pourrait faire l'objet de poursuites en cas d'avortement jugé illégal. Sauf, par exemple, s'il est démontré qu'elle a menti à son médecin pour obtenir son autorisation, ou si elle a effectué elle-même l'avortement.

Enfin, le gouvernement a laissé entendre que toute action judiciaire devrait être déclenchée par le procureur général de la province. Un simple individu ne



Archives La Liberté.

**Anna Desilets, directrice générale de l'Alliance pour la vie au Canada.**

cin avorteur, où une mère ayant subi un avortement.

Pour Anna Desilets, directrice générale de l'Alliance pour la vie, le projet de loi est «totalement inacceptable, car il n'accorde aucune protection à l'enfant à naître. C'est aussi un projet hypocrite: tout en donnant l'impression de restreindre l'avortement, il laisse en fait carte blanche à la pratique des avortements, pour n'importe quelle raison».

pourrait donc entamer lui-même des poursuites contre un méde-

«Le projet est si fondamentalement mauvais que je ne vois aucune possibilité de l'amender pour protéger l'enfant à naître. Je pense que les gens partout au Canada vont tenter de recommander à leurs députés de votre contre ce projet. Et ils auront raison d'agir ainsi».

Le mécontentement est tout aussi profond chez les partisans de l'avortement sans limites, pour des raisons totalement différentes bien sûr. En témoigne cette réaction de Monique Raimbault, qui travaille pour le Manitoba Action Committee, une organisation féministe.

«Je trouve très dommage que l'on prenne ainsi les médecins en otage dans un domaine qui devrait être de la seule responsabilité de la femme, explique-t-elle.

«Je regrette aussi les inégalités que le projet de loi risque d'entraîner selon les provinces. Cela veut dire qu'en plus des problèmes émotionnels liés à l'avortement, certaines femmes devront se déplacer dans d'autres provinces pour trouver un médecin ou subir un avortement».

**Laurent GIMENEZ**

*L'opinion du député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel*

# «Un projet cynique»

• **Question:** ***Que pensez-vous du projet de loi sur l'avortement présenté par le gouvernement?***

• **Ronald Duhamel:** «A mon avis, il s'agit d'un projet cynique. On essaie de faire croire que la mère conserve sa liberté de choix alors qu'on exige l'autorisation d'un médecin. D'un autre côté, on parle de contrôle, tout en permettant l'avortement».

«J'avoue être troublé par ce projet. J'ai l'impression que le gouvernement, pressé par les événements, s'est dit qu'il fallait faire quelque chose rapidement et a préparé ce projet sans vraiment penser à son affaire».

• **Question:** ***Allez-vous voter pour ou contre?***

• **Ronald Duhamel:** «Dans l'état actuel des choses, je ne pourrais pas voter pour. Mais on va continuer à s'informer pour comprendre mieux quelles conséquences l'adoption d'un projet semblable pourrait entraîner».

• **Question:** ***Quelles sont vos principales objections au projet?***

• **Ronald Duhamel:** «Ce qui me trouble le plus, c'est l'absence totale de programmes d'information et de counselling pour les femmes concernées, ou d'aides financières pour les appuyer. Il n'y a aucun volet social et économique».

«De plus, le gouvernement n'a été sensible ni à la Charte



Archives La Liberté

**Ronald Duhamel, député fédéral de Saint-Boniface à Ottawa.**

des droits et liberté, ni à la position de la Cour suprême, ni aux travaux de la Commission de réforme du droit dans ce domaine».

***«Personne n'a dit: c'est un bon compromis»***

• **Question:** ***Etes-vous d'accord avec la proposition de certains de vos collègues libéraux de soumettre le projet de loi à la Cour suprême avant le vote?***

• **Ronald Duhamel:** «Cela me semblerait plus logique, plutôt que de risquer que la loi, une fois votée, soit rejetée par la Cour suprême. Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement pourrait refuser cette procédure».

• **Question:** ***Quel est le sentiment général des députés, les libéraux et les autres, au sujet de ce projet de loi?***

• **Ronald Duhamel:** «Beaucoup sont troublés, y compris chez les conservateurs. Des députés pro-choix et des députés pro-vie ont dit qu'ils étaient contre. Personne n'a fait le commentaire que c'est un bon compromis».

«Il y a aussi beaucoup de rumeurs qui circulent. La dernière disant que le gouvernement aurait une majorité pour le soutenir. Mais c'est peut-être une manoeuvre. C'est vraiment difficile à ce moment-ci de prédire ce qui va se passer».

• **Question:** ***Avez-vous reçu des appels d'électeurs de Saint-Boniface après le dépôt du projet de loi?***

• **Ronald Duhamel:** «Oui, quelques uns. Quatre venant de personnes à la sensibilité pro-vie qui jugent le projet inacceptable. Un ou deux aussi qui pensent que le projet ne respecte pas les droits de la femme. En tout cas, je n'ai reçu aucun appel me disant: Ronald, c'est un bon projet, tu devrais voter pour...»

**Laurent GIMENEZ**

**SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES**

## Le fonds Martin-Courcelles vient à l'aide de Roger Proulx

**Roger Proulx de Richer pourra compter sur l'aide financière du fonds Martin-Courcelles pour défrayer une partie des coûts des traitements qu'il doit subir à l'Hôpital St. Luke à Fargo (Dakota du Nord).**

Les responsables du fonds ont décidé, le 6 novembre, de défrayer 25% des dépenses jusqu'à un maximum de 250$. Les traitements que doit subir Roger Proulx ne sont pas disponibles au Manitoba.

Le fonds Martin-Courcelles a été enregistré comme fondation en 1981. Il est géré par un comité composé des cinq élus municipaux du village de Sainte-Anne-de-Chênes et de cinq résidants du village. Le fonds a présentement quelque 13 000$ en banque.

Le fonds porte le nom de Martin Courcelles, un jeune de Sainte-Anne-des-Chênes qui avait subi des traitements pour le cancer en 1974 et 1975. L'assemblée annuelle du fonds Martin-Courcelles aura lieu le 22 janvier à 20h.

**L.C.**

**SAINTE-ANNE-DES-CHÊMES**

## Mildred Sweinson, maire adjoint

**Les conseillers du nouveau conseil municipal du village de Sainte-Anne-des-Chênes se sont partagés les tâches lors de leur première réunion, lundi 6 novembre.**

Mildred Sweinson, la conseillère ayant reçue le plus de votes lors des dernières élections municipales, a été élue marie adjoint. La nouvelle conseillère a également été nommée au conseil d'administration de l'Hôpital de Sainte-Anne. Elle sera, avec François Tétrault, responsable du fonctionnement du bureau et des dossiers du bien-aide social.

Robert Gosselin et Paul Slawinski ont été nommés au comité des travaux publics. Les deux conseillers ont aussi été nommés à un nouveau comité responsable du service ambulancier, des pompiers et de la police municipale.

Les nouveau membres du comité des parcs et loisirs ont aussi été nommés à la réunion du 6 novembre. Il s'agit du conseiller Robert Gosselin et de Richard Cameron et Shaun Leonoff. Les autres membres du comité sont Gabriel Lemoine et Gary Van den Bussche.

Le calendrier des réunions du conseil a été changé pour l'année à venir. Dorénavant les réunions du conseil auront lieu les 2e mardis et les 4e lundis de chaque mois.

**L.C.**

**SOMERSET**

## Remi Messner, nouveau maire

**L'ancien maire de Somerset a décidé de reprendre du service pour 3 ans, à la demande du nouveau conseil municipal.**

Rappelons qu'aucun maire n'avait été élu le 24 octobre, faute de candidats. La nomination de Remi Messner n'est pas vraiment une surprise dans la mesure où, comme il l'explique lui-même, il n'avait pas pu se présenter aux élections pour une simple question d'inscription.

«J'étais tellement occupé la journée de l'inscription que je n'ai pas pu apporter les papiers à temps. Ça fait que mon inscription n'a pas pu être enregistrée».

Remi Messer reconnaît cependant qu'il est resté très longtemps indécis, y compris le jour même des élections. «Finalement, après avoir bien réfléchi, j'ai décidé de recommencer. Surtout parce que je pense qu'il faut du temps pour faire une bonne job».

**L.G.**

# CULTUREL

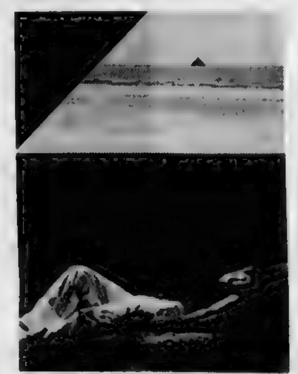
## La semaine des fanatiques

• ***L'exposition de Lisa Desilets :*** tableaux et collages récents de Lauréat Marois à la Galerie Thomas 62, rue Albert (947-3417).

«C'est un artiste très connu au Québec. J'ai souvent lu des articles sur lui dans les revues spécialisées. Voilà une chance de le rencontrer (vernissage le 11 de 14 à 17h) et de voir ses oeuvres. Avec son frère jumeau, ce sont deux gars artistes voués à la création. Ils se surpassent constamment.»

***Lisa Desilets est coordonnatrice des arts plastiques au CCFM.***

• ***Le spectacle de David Larocque :*** Bill Cosby à la Patinoire de Winnipeg. Samedi 11 novembre à 20h.



Lauréat Marois à la Galerie Thomas.

«Bill Cosby est reconnu comme un grand acteur depuis au moins 25 ans. Beaucoup de comédiens nouveaux font de l'humour par la vulgarité, comme Eddy Murphy. Mais Bill Cosby a pris position contre cette tendance. Il ne veut jamais tomber dans ce trou-là pour faire rire les gens. Il nous parle avec une certaine intégrité de la vie quotidienne en la tournant en ridicule.»

***David Larocque est responsable du 100 Nons.***

• ***La pièce de théâtre de Claude Dorge :*** «Translations» de Brian Friel, mise en scène de George Toles. Au Black Hole Theatre (University College sur le campus universitaire, 474-9581), du 14 au 18 novembre et du 21 au 25 novembre.

«Je me souviens d'avoir lu des critiques intéressantes sur la pièce. C'est toujours plus agréable de voir une pièce que de la lire. Cette troupe universitaire présente des choses que l'on ne voit pas ailleurs. Quand on est jeune, on peut se permettre plus d'audace.»

Claude Dorge est responsable du Bureau d'animation théâtrale du Cercle Molière.

**Une sélection recueillie par Philippe DESCAMPS**

Les Manitobains boudent-ils les disques de musique française?

# «On pourrait servir 3 fois plus de clients»

**Marthe et Norbert Durand, les propriétaires de Chez le disquaire, sont catégoriques: pour l'accès à la chanson française et québécoise, on est aussi bien servi au Manitoba qu'au Québec.**

Depuis qu'ils ont repris le seul magasin de cassettes et disques français à Winnipeg, il y a 11 mois, les époux Durand ont effectivement mis les bouchées doubles pour offrir le meilleur service aux amateurs de musique française au Manitoba.

Ils ont introduit les disques compacts *(déjà 110 différents titres)* et font venir directement du Québec entre 60 et 100 nouveaux articles chaque semaine. Quant aux commandes spéciales *(ce que l'on ne trouve pas ou plus en rayon)*, ils affirment y répondre avec la plus grande rapidité et efficacité. «On envoie un fax à un de nos distributeurs, et en moins d'une semaine, on reçoit la commande», explique Norbert Durand.

## Importer

La seule difficulté concerne les disques de chanteurs français qui ne sont pas manufacturés au Canada. Il faut alors les importer, ce qui signifie une attente de 3 mois minimum. Cela concerne essentiellement deux catégories de produits: les disques anciens ou peu connus et, à l'inverse, les tout nouveaux qui n'ont pas encore vraiment percé au Québec.

Marthe Durand donne un exemple précis: «La chanteuse Patricia Kass restait introuvable au Québec alors qu'elle avait déjà vendu 300 000 disques en France. Les Québécois qui l'avaient entendue en France ont dû attendre jusqu'à la mi-juillet pour pouvoir acheter son disque au Canada». La raison de cette attente: les producteurs n'avaient pas donné leur autorisation de reproduction au Canada.

photo: Laurent Gimenez

**«Les gens supportent beaucoup les artistes locaux», soulignent Norbert et Marthe Durand. «Hart Rouge, Daniel Lavoie, Carmen Campagne, Pat Joyal, Christian Perron, on en vend presque tous les jours».**

Y a-t-il une clientèle pour la musique populaire française au Manitoba? Norbert Durand donne une réponse mi-figue, mi-raisin: «Parmi les habitués, il y a les gens d'âge d'or et les jeunes de 15 à 25 ans. Entre les deux, pas grand monde. Ils n'ont pas le temps je suppose. Ce qui est sûr, c'est qu'on aurait de quoi servir 3 fois plus de clients».

Micheline Fontaine ignore elle aussi la réponse. Il y a quelques mois, elle a lancé une entreprise de vente de disques français par correspondance (voir encadré). Son but: offrir de la musique française à domicile à tous les francophones de l'Ouest, surtout en région, qui n'ont pas la possibilité ou le désir de se rendre au magasin pour acheter leurs disques.

## Pas de place pour deux magasins

«Moi, je suis une passionnée de musique française, affirme-t-elle. Mais des fois, je me demande: Est-ce qu'il y a beaucoup d'autres Franco-Manitobains comme moi ou est-ce que je suis un cas à part?»

Pour Norbert Durand, «il n'y a pas de place pour 2 magasins de disques français au Manitoba. Nous-mêmes, on ne pourrait pas vivre juste de ça. On gagne tout juste le salaire pour une personne. On le fait parce qu'on est des amoureux de la musique française. Et il y en aura toujours des comme nous pour tenir le magasin».

**Laurent GIMENEZ**



# Où trouver des disques en français?

**Chez le disquaire, 175, rue Marion (tél: 233-2169).**

C'est le seul magasin au Manitoba consacré principalement à la musique française. Grande variété de choix en musique populaire (plus de 500 cassettes et microsillons et 110 disques compacts) et chansons pour enfants (plus de 80 cassettes, livres-cassettes et microsillons). Sans compter les quelque 300 titres western, folklore, instrumental, et même religieux.

De plus, les propriétaires de Chez le disquaire renouvellent régulièrement leurs stocks et s'efforcent d'offrir à leurs clients la fine pointe de la variété française et québécoise (entre 60 et 100 arrivées chaque semaine).

Prix: Cassettes et microsillons: entre 13$98 et 14$98 pour la musique populaire; entre 9$98 et 12$98 pour les chansons d'enfants. Disques compacts: entre 26 et 31$. Chez le disquaire est ouvert du lundi au samedi de 10h à 17h

**RECAM, 202-720, rue Broadway (tél: 786-4548).**

Vente uniquement par correspondance. La première sélection, distribuée à la fin du mois de septembre, comprenait une soixantaine de titres, en majorité de la musique populaire récente (ex: Hart-Rouge, Luc de Larochellière, Patricia Kass). On nous promet une sélection plus grande la prochaine fois (probablement en janvier).

Prix: microsillons et cassettes: 13$95 pour la chanson populaire et 11,95$ pour le western. Disques compacts: 28$98. Livres-cassettes pour enfants: 8$49. A ces prix, il faut ajouter la taxe provinciale de 7% et 2$ de frais d'expédition. Les délais de livraison varient entre 4 et 6 semaines.

**Musiplex, 271, avenue Portage (tél: 943-4033).**

Une centaine de disques sont disponibles: les grands classiques comme Mireille Mathieu, mais aussi les chanteurs québécois les plus célèbres («the real big ones»), précise-t-on à Musiplex

Prix: variables selon l'âge du disque. Un certain nombre d'autres magasins de musique à Winnipeg peuvent aussi avoir quelques disques français en rayon. Mais rien qui vaille la peine d'être signalé

# Le Journal *des jeunes*

Volume 1, nº 5, Saint-Boniface (Manitoba),
du 10 au 23 novembre 1989 55¢

## Editorial

# Le club des trois

*Vous trouvez ça choquant, vous, que les Japonais achètent des immeubles d'affaires à Manhattan, en plein coeur de New York?*

*La même semaine, la compagnie américaine Ford a acheté le célèbre constructeur de voitures britannique Jaguar. On en a moins parlé, et pourtant, c'est la même affaire.*

*Que les Américains, les Japonais et les Européens s'achètent, se vendent et se rachètent toutes sortes de choses, ça n'a rien de très surprenant.*

*Ces trois groupes de pays dominent l'économie de la Planète. A eux seuls, ils représentent 90% des investissements dans le monde (un investissement, c'est quand on place de l'argent quelque part pour gagner plus d'argent).*

*Quand des pays comme le Pérou, l'Inde ou le Sénégal, achèteront l'Empire State Building, le plus célèbre bâtiment d'affaires de New York, on aura vraiment des raisons de s'étonner. Mais on n'en est pas encore là.*

**Laurent GIMENEZ**

## Sommaire



**Le Journal des jeunes**

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

**Bureaux:** 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

**Téléphone:** (204) 237-4823.

**Adresse postale:** Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

**Rédaction:** Laurent GIMENEZ

**Jeux:** Janine TOUGAS

**Bande dessinée:** Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE

**Production graphique:** La Liberté



# Des Japonais à New York



**La statue de la Liberté, à l'entrée du port de New York.**

Une grosse compagnie japonaise, Mitsubishi, vient d'acheter le célèbre Rockfeller Center de New York, aux États-Unis, pour 992 millions de dollars.

Le Rockfeller Center, qui comprend 19 immeubles d'affaires situés à Manhattan, le centre-ville de New York, est un peu le symbole économique des États-Unis. C'est pourquoi beaucoup d'Américains ont été choqués qu'il soit vendu à des Japonais.

Mais les Japonais ne sont pas les seuls à acheter des compagnies ou des immeubles aux États-Unis. Les Européens le font aussi, surtout les Hollandais et les Allemands.

En fait, le pays qui investit le plus à l'étranger, ce sont les États-Unis eux-mêmes. Les produits fabriqués par des usines américaines installées dans des pays étrangers représentent 20% de tous les produits fabriqués sur le territoire des États-Unis.

Les Japonais, eux, produisent beaucoup moins à l'étranger. Leur gros point fort, ce sont les exportations, c'est-à-dire les produits fabriqués au Japon et vendus à des pays étrangers. En 1988, environ 10% de toutes les exportations mondiales étaient japonaises.

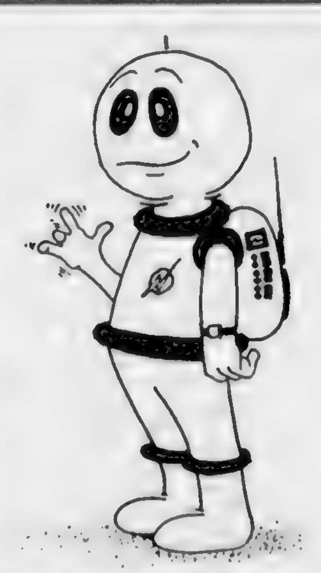
## Une bande dessinée pour aider les enfants

Un artiste autochtone (indien) du Manitoba, Kieron Flammand, a créé un livre de bande dessinée qui explique aux enfants les dangers qui les menacent dans une grande ville comme Winnipeg.

Le héros du livre, Raz, est un extraterrestre (un habitant d'une autre planète que la Terre) qui fait un atterrissage d'urgence à Winnipeg, près des rues Portage et Main.

Il rencontre un ami terrien (un habitant de la Terre), Tobias, qui l'emmène visiter le centre-ville de Winnipeg. Durant leur visite, les deux amis se rendent compte de tous les dangers qui menacent les enfants dans la ville, comme la drogue, l'alcool, les abandons, et aussi les adultes qui veulent leur faire du mal.

Plusieurs exemplaires de Raz (c'est le titre du livre) ont été distribués dans 21 écoles du centre-ville de Winnipeg pour que les élèves et les professeurs puissent le lire et en discuter en classe.



**Raz, le nouvel ami des enfants.**

# EN BREF

**Algérie**

## Deux séismes meurtriers

Au moins 30 personnes sont mortes et 250 ont été blessées à cause de deux tremblements de terre (on dit aussi séismes) qui se sont passés les 29 et 30 octobre dans le nord-ouest de l'Algérie, un pays du nord de l'Afrique.



Après la catastrophe, les secours.

**Colombie**

## Des vendeurs d'enfants arrêtés

Les policiers de la Colombie, un pays de l'Amérique du Sud, ont arrêté le 4 novembre 5 Italiens et 1 Colombien qui avaient kidnappé une centaine d'enfants colombiens pour les vendre à des couples sans enfants aux États-Unis et en Europe.




La Colombie.

**Japon**

## Une 5e roue pour se garer

La compagnie japonaise Daihatsu a inventé un système révolutionnaire, baptisé Sneaker, pour aider les voitures à se garer. Il s'agit d'une petite roue placée à l'arrière de la voiture qui soulève la partie arrière du véhicule et la déplace verticalement.



Après la marche arrière, voici la marche à gauche et à droite.

# Namibie: premiers pas vers l'indépendance

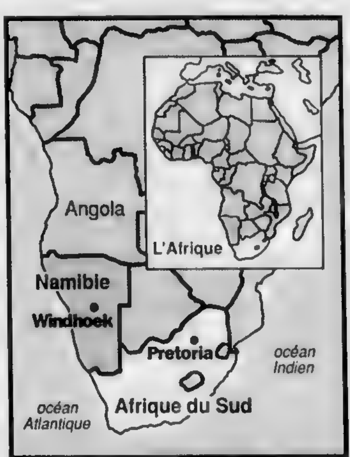
Pour la première fois, les habitants de la Namibie, un pays situé au sud de l'Afrique, votent pour choisir leurs députés et leur gouvernement (du 7 au 11 novembre).

Le travail des députés sera de préparer une constitution (c'est-à-dire des lois de base pour le pays) afin que la Namibie devienne un pays indépendant.

Depuis 74 ans, la Namibie est une colonie de l'Afrique du Sud (un pays très riche et très puissant dans la région). L'Afrique du Sud a finalement accepté que la Namibie retrouve sa liberté et c'est pour ça que les élections ont lieu.

Il y a environ 1,3 million d'habitants en Namibie. La grande majorité sont des Noirs. Il y a aussi environ 100 000 Blancs qui sont généralement riches et qui dominent l'économie du pays.

La Namibie est un pays plutôt désertique, mais il y a beaucoup de diamants et de minerais dans le sol. C'est une des raisons pour lesquelles l'Afrique du Sud a toujours voulu posséder la Namibie.




Carte: Gilbert Painchaud

# Antarctique: L'ozone diminue

**Une équipe de scientifiques américains et néo-zélandais a révélé que la couche d'ozone, qui nous protège contre les rayons du soleil, a diminué de 20% en un an dans l'Antarctique (le pôle sud). L'ozone est détruit par les produits chimiques que l'on trouve dans les bombes aérosols et les systèmes de refroidissement des réfrigérateurs.**



Gare aux ultrasons qui font chuter!

# Les chevaux n'aiment pas les ultrasons

Un habitant de Londres, la capitale de la Grande-Bretagne, a inventé des jumelles à ultrasons qui lui ont servi à tricher pour gagner des courses de chevaux.

A la place des lentilles (les ronds en verre qui permettent de voir plus gros), James Laming avait placé dans ses jumelles des émetteurs à ultrasons (des sons spéciaux que seuls les animaux peuvent entendre et pas les humains).

Tout en faisant semblant de regarder la course avec ses jumelles, il lançait ses ultrasons contre les chevaux qu'il voulait faire perdre.

Par exemple, pendant la course Royal Ascot en 1988, il a envoyé des ultrasons très puissants vers le cheval qui était en tête. Ce dernier a eu tellement mal aux oreilles qu'il a fait tomber son cavalier par terre et a perdu la course.

# Grèce: des élections sans vraie victoire

Les habitants de la Grèce, un pays du sud de l'Europe où vivent 10 millions d'habitants, ont élu leurs nouveaux députés le 5 novembre.

La parti qui a eu le plus de députés est la Nouvelle Démocratie, un parti de droite (un peu comme le Parti conservateur au Canada).

Mais la Nouvelle Démocratie n'a pas la majorité des députés et ne peut donc pas gouverner toute seule. Elle va être obligée de s'allier avec un autre parti pour former ce qu'on appelle un gouvernement de coalition.

Le parti qui a reçu le plus de voix après la Nouvelle Démocratie est le Parti socialiste grec (PASOK).

# Les forêts sont à vendre en Nouvelle-Zélande



Des bûcherons au travail.

La Nouvelle-Zélande, un pays situé à l'est de l'Australie (toute cette région s'appelle l'Océanie), a décidé de vendre la plus grande partie de ses forêts pour rembourser sa dette nationale.

Ces millions d'arbres valent entre 1 et 3,3 milliards de dollars. La Nouvelle-Zélande veut les vendre à des compagnies étrangères parce qu'elle a besoin d'argent pour rembourser sa dette nationale de plus de 9 milliards de dollars (il s'agit de l'argent qu'elle doit aux entreprises, aux banques et aux gens).

# Les Brésiliens vont choisir un nouveau président

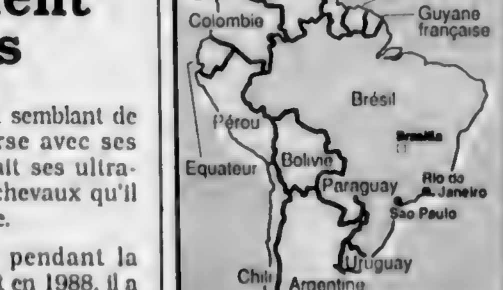
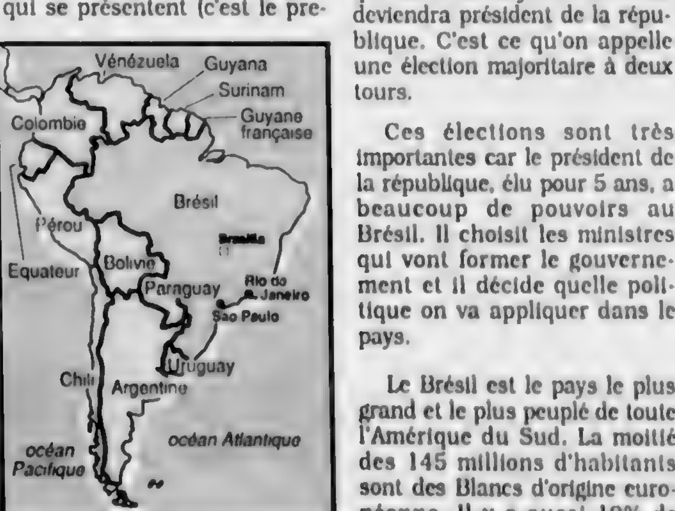
Le 15 novembre aura lieu le premier tour des élections présidentielles au Brésil, un pays de l'Amérique du Sud.

Les gens vont voter deux fois. La première fois, ils auront le choix entre les 22 candidats qui se présentent (c'est le premier tour).

Au deuxième tour (en décembre), ils devront choisir uniquement entre les deux candidats qui ont remporté le plus de voix au premier tour. Celui qui aura la majorité des voix deviendra président de la république. C'est ce qu'on appelle une élection majoritaire à deux tours.

Ces élections sont très importantes car le président de la république, élu pour 5 ans, a beaucoup de pouvoirs au Brésil. Il choisit les ministres qui vont former le gouvernement et il décide quelle politique on va appliquer dans le pays.

Le Brésil est le pays le plus grand et le plus peuplé de toute l'Amérique du Sud. La moitié des 145 millions d'habitants sont des Blancs d'origine européenne. Il y a aussi 10% de Noirs et 2% d'Indiens. Les Brésiliens parlent le Portugais.


L'Amérique du Sud

Carte: Gilbert Painchaud

## EN BREF

**Canada**

### Un timbre autocollant

La Société canadienne des postes a inventé un timbre qui se colle sans qu'on ait besoin de le lécher ou de le mouiller. Il suffit de retirer une pellicule fixée au dos. Seul problème, le prix: 42 cents, soit 4 cents de plus qu'un timbre normal.







Le nouveau timbre auto-collant.

**Alberta**

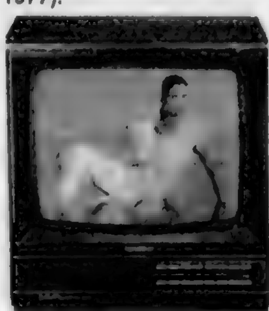
### Les Japonais veulent faire du papier

Deux compagnies japonaises, Mitsubishi et Honshu Paper, voudraient construire une gigantesque usine de pâte à papier en Alberta, une province de l'ouest du Canada. L'usine, construite sur la rivière Athabasca, dans le nord de la province, serait l'une des plus grosses du monde.

**Canada**

### Des télés partout

En 1987, presque 100% des foyers canadiens avaient un poste de télé et 94% avaient une télévision couleurs. Environ la moitié des foyers possédaient au moins deux postes de télévision. De plus, 45% avaient un magnétoscope (contre 6% en 1983) et 68% étaient abonnés au câble (contre 47% en 1977).



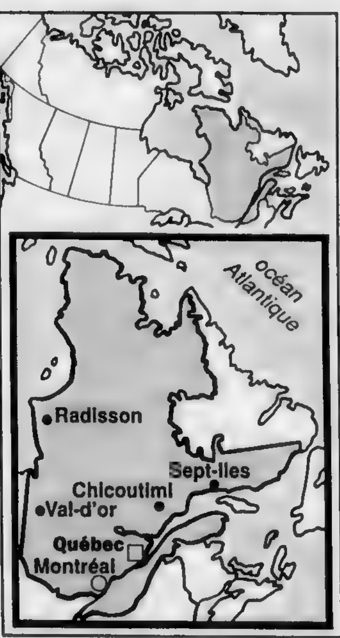
Une télé dans tous les foyers.

# L'Accord du lac Meech va-t-il tomber à l'eau?

Deux des dix provinces du Canada, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, ont rappelé leur opposition à l'Accord du lac Meech tel qu'il existe actuellement.

En 1982, les députés canadiens ont voté la Loi constitutionnelle du Canada, qui contient les lois de base pour tout le pays. Toutes les provinces canadiennes étaient d'accord, sauf le Québec, qui voulait être reconnu comme une «société distincte».

Le gouvernement fédéral a alors cherché un moyen de satisfaire le Québec. Il a proposé qu'on ajoute un texte à la Constitution disant que le Québec est une société distincte, c'est-à-dire différente des autres provinces en raison de son histoire, de sa culture et de sa langue. C'est ce qu'on a appelé l'Accord du lac Meech.




Le Québec.



Photo: Presse canadienne
Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, espère que l'Accord du lac Meech sera adopté.

Pour être valable, l'Accord du lac Meech doit être signé par les 10 provinces du Canada avant le 23 juin 1990. Huit d'entre elles ont déjà signé. Les deux autres, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, refusent de signer parce qu'à leur avis, l'Accord du lac Meech donne trop d'avantages aux Québécois et pas assez à d'autres parties de la population, comme les autochtones.

De plus, le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, a dit qu'il était lui aussi contre l'Accord du lac Meech. Il voudrait que Terre-Neuve, qui a signé l'Accord à une époque où Clyde Wells n'était pas encore premier ministre, retire son appui. □

# Les puces électroniques attaquent les chiens

Un vétérinaire de Winnipeg propose aux propriétaires de chiens et de chats d'implanter une puce électronique sous la peau des animaux pour les identifier.

La puce en question n'a rien à voir avec le petit insecte qui suce le sang des bêtes. Il s'agit d'une minuscule pièce électronique sur laquelle on inscrit des informations concernant l'animal, par exemple son nom et l'adresse de ses maîtres.

La puce est implantée sous la peau de l'animal, et pour lire les informations qu'elle contient, on utilise un scanner (un appareil qui déchiffre le contenu de la puce à travers la peau).

Plusieurs chats et chiens ont déja reçu une puce comme celle-là.



Attention de ne pas vous refiler des puces! Photo: Presse canadienne

### Une Indienne devient Ombudsman

Le gouvernement de l'Ontario a décidé de nommer une femme autochtone au poste d'Ombudsman de la province. Roberta Jamieson, 37 ans, a passé son enfance sur une réserve d'Indiens Mohawk.

Après des études de droit, elle est devenue en 1981 la première avocate autochtone du Canada. Le rôle de l'Ombudsman est de protéger les citoyens contre les possibles abus de l'administration et du gouvernement.



Une équipe de chirurgiens en train d'opérer.

# La Croix-Rouge cherche des donneurs de moelle

La Croix-Rouge du Canada, un organisme humanitaire, voudrait trouver d'ici 3 ans 50 000 personnes qui accepteraient de faire des dons de moelle osseuse pour sauver la vie de certains malades.

La moelle osseuse est une substance molle et grasse qu'on trouve dans les os des animaux et des hommes. Elle sert à garder le sang en bonne santé. Certaines maladies du sang, comme la leucémie, peuvent être traitées par des greffes de moelle osseuse (on met de la moelle osseuse en bonne santé dans les os du malade).

Souvent, pour faire des greffes, on prélève de la moelle osseuse sur un frère ou une soeur du malade. Mais ça ne marche pas toujours. C'est pourquoi on a besoin de volontaires qui acceptent de donner un peu de moelle osseuse pour sauver les malades.

Il y a environ 600 personnes par an au Canada qui ont besoin d'une greffe de moelle osseuse. Il y a environ 8 000 donneurs, mais il en faudrait beaucoup plus. Pour faire un don de moelle osseuse, il faut subir une petite opération et rester 3 jours à l'hôpital.

# La page détente

## A vous de choisir

**1.** **Le premier dessin animé de Mickey Mouse a été présenté à New York en:**

- ❑ 1928
- ❑ 1938
- ❑ 1948

**2.** **Le premier Mickey Mouse n'avait pas:**

- ❑ de nez
- ❑ de gants
- ❑ de pantalons

**3.** **Le bébé éléphant de Walt Disney qui peut voler s'appelle:**

- ❑ Jumbo
- ❑ Dumbelle
- ❑ Dumbo

**4.** **Le film de Walt Disney «Blanche-Neige et les 7 nains» a été présenté à Hollywood pour la première fois en:**

- ❑ 1953
- ❑ 1937
- ❑ 1960

**5.** **Le dessin animé de Walt Disney où il y a des hippopotames, des crocodiles et des éléphants qui dansent le ballet s'appelle:**

- ❑ Pinochio
- ❑ Le livre de la jungle
- ❑ Fantasia

**6.** **Walt Disney World se trouve:**

- ❑ en Californie
- ❑ en Floride
- ❑ en Caroline du Sud

**7.** **Dans le titre du dessin animé de Walt Disney, combien y a-t-il de dalmatiens:**

- ❑ 103
- ❑ 210
- ❑ 101

**8.** **Les deux mauvais compagnons que Pinochio rencontre sont un renard et:**

- ❑ un loup
- ❑ un chat
- ❑ un chien



**9.** **Dans «Le livre de la jungle», Baloo est:**

- ❑ un ours
- ❑ un garçon
- ❑ un serpent

**10.** **Le parapluie de Mary Poppins a un manche en forme:**

- ❑ de perroquet
- ❑ de singe
- ❑ de poule

*Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.*

*Histoire-mystère*

## L'épisode du chien noir

*Michelle est assise à son pupitre et elle pleure. Paul regarde la jeune fille avec sa blouse blanche toute tâchée de larmes, en se demandant: «Pourquoi pleure-t-elle?»*

*Le cloche de 9h00 sonne et le professeur entre. «Qu'est-ce qui se passe, Michelle?» «Eh bien Madame, sanglote la jeune fille, je n'ai pas mon devoir».*

*Tout le monde est scandalisé car Michelle n'est jamais en retard avec ses devoirs. Paul espère qu'elle a une bonne raison de ne pas avoir fait son devoir.*

*«Quelque chose de très bizarre est arrivé ce matin, explique Michelle. J'ai été réveillée par les cris de ma mère en bas. J'ai toute de suite descendu les escaliers aussi vite que j'ai pu».*

*«Ma mère était debout à la porte de la cuisine et regardait dehors. Elle a vu un énorme chien noir qui se sauvait avec mon sac d'école dans sa gueule. Ma mère bégayait de peur: «Il est r-rentré qu-quand j'ai ouvert la porte au chat».*

*«Je ne pouvais penser qu'à mon devoir et je suis partie en courant après ce chien. J'ai couru comme une folle pendant 25 minutes (même dans les buissons et dans la boue), mais je n'ai pas pu le rattraper».*

*«J'avais un peu peur qu'il soit un chien sauvage. Le temps passait. Il était déjà 8h45 et je ne voulais pas être en retard, alors je suis venue directement à l'école».*

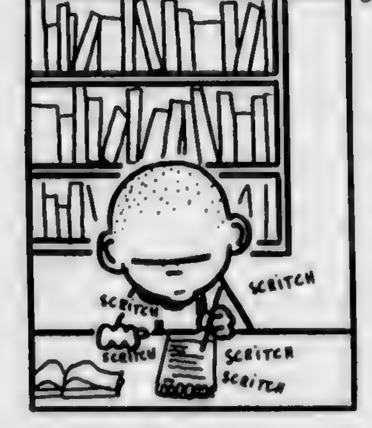
*Le professeur la rassure: «Bon, calme-toi, Michelle. Tu pourras remettre ton travail demain». Toute la classe murmure d'étonnement: «Quelle drôle d'histoire!» Chacun se promet d'aider Michelle à chercher le chien noir.*

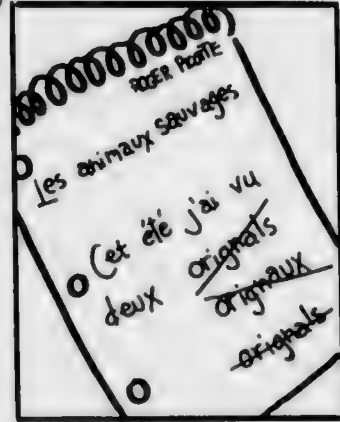
*Paul se retourne vers sa soeur et lui dit: «C'est dommage que Michelle n'ait pas eu le courage de dire la vérité». Comment sait-il que Michelle a menti?*



## Mlle Alapage

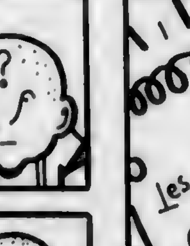
Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie

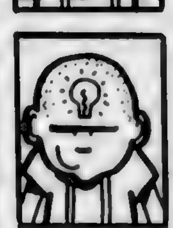


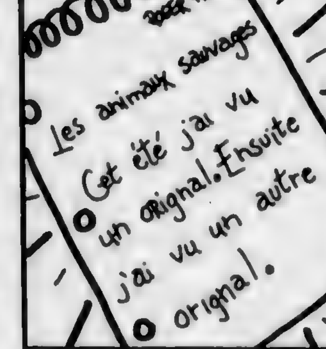












Novembre 1989

## Réponses

**A votre avis**

1 1928. 2 gants. 3 Dumbo. 4 1937. 5 Fantasia. 6 Floride. 7 101. 8 chat. 9 ours. 10 perroquet.

**Histoire-mystère**

Michelle a dit qu'elle a été réveillée par les cris de sa mère. Si elle était allée directement à l'école après avoir poursuivi le chien noir, elle serait encore en pyjama.



photo: Philippe Descamps

**Les vainqueurs, au premier rang de gauche à droite : Brigitte Lallement (2e junior), Claudette Journé (2e adulte), Vincent Gaudet (3e junior). Au second rang : Henri De Ruyver (3e adulte), Charles Leblanc (1er adulte) et Tania Boulet (1ère adulte).**

# Les gagnants de la Grande dictée 1989

**Charles Leblanc, chez les adultes, et Tania Boulet, chez les juniors, ont été les deux gagnants de la Grande dictée organisée par l'Alliance française du Manitoba et de nombreux partenaires.**

Chez les juniors, c'est une très jeune qui l'emporte. Tania Boulet est en neuvième année au Collège Louis-Riel. Elle voudrait devenir «docteur en médecine sportive ou auteur de livres pour les jeunes». Résidant au Québec, elle passe un an au Manitoba pour «perfectionner son anglais». Avec 7 finalistes, son collège est le mieux représenté.

Avec Charles Leblanc, le titre adulte revient une nouvelle fois à la profession de traducteur. Le gagnant de 1989 travaille pour la société Translacom, il est aussi poète et comédien. La deuxième place revient aussi à une traductrice : Claudette Journé du Secrétariat d'État. Tout deux déclarent s'être préparés «en travaillant». Les professeurs sont également fortement représentés parmi les finalistes. Un journaliste joue le rôle d'«outsider» en 3e position.

On compte 3 Québécois et 4 Français dans les 7 premiers adultes. Mais la passion pour les difficultés de la langue française semble largement partagée. On retrouve parmi les finalistes des gens de diverses origines.

Chez les juniors, les régions rurales sont bien représentées avec la 2e place de Brigitte Lallement de Saint-Pierre-Jolys. Les élèves des classes d'immersion s'en sortent bien avec 5 finalistes représentant le Collège Béliveau.

Enfin, si les hommes ont fait aussi bien que les femmes dans la catégorie adulte, il faudra qu'ils se méfient, car la relève est un peu faible chez les juniors. Vincent Gaudet sauve l'honneur de la gent masculine en 3e position.

Ph.D.

## Les finalistes adultes

1 - Charles Leblanc
2 - Claudette Journé
3 - Henri De Ruyvor
4 - Isabelle Marthe Durocher
- Raymond Arès
5 - André Fauchon
6 - Arlette Jumelle
- Judith Lacroix
7 - Jacqueline Beaudette
8 - Véronique Vilain
9 - Jean Lafontant
- Louise Larivière
10 - Gilbert Savard
- Émile Hacault
11 - Patricia Turenne
12 - Dominique Monier
- Dominique Allard
13 - Jacques Boudreau
14 - Simon Audy
15 - Jean-Charles Gagnon

## Les finalistes juniors

1 - Tania Boulet du Collège Louis-Riel
2 - Brigitte Lallement de l'Institut Saint-Pierre
3 - Vincent Gaudet de Précieux-Sang
4 - Karen Pankiw (Bél.)
5 - Sarah Yost (Bél.)
6 - Hélène Malo (L-R)
7 - Kate Quarry (P-S)
8 - Brigitte Gobeil (L-R)
9 - Marcel Sorin (S-J-B)
10 - Claire Courcelles (S-J-B)
11 - Kari Lee Armour (Bél.)
12 - Dominic Reynolds (L-R)
13 - Kim Elcheshen (Bél.)
- Nadine Lécuyer (P-S)
- Francine Asselin (L-R)
14 - Liasan Bingham (Bél.)
15 - Michelle LeGal (L-R)
16 - Mona Lemoine (L-R)
17 - Diane Bourgogne (P-S)
18 - Nathalie Mousseau (P-S)

## Les Rendez-Vous

### CONFÉRENCES

• ***«La Révolution française et les arts»***, par Michel Peronnet, professeur agrégé d'histoire moderne à l'Université de Montpellier. Une conférence illustrée de l'Alliance française du Manitoba, le samedi 18 novembre à 20h dans les locaux de l'Alliance 725, avenue Corydon (477-1515).

### BACCHANALE

• ***IVe Festival du beaujolais nouveau***, dans le cadre de la campagne de prélèvement de fonds du Centre culturel franco-manitobain. Spectacle de Nicole Brémault, dégustation, repas arrosé à gogo et danseuses de French-cancan. Le Jeudi 16 novembre à partir de 18h30.

### THÉÂTRE

• ***«Christie in Love» et «The Tragical History of Dr. Faustus»***, par le English Suitcase Theatre qui avait connu un grand succès lors du Fringe Festival. Dans les vieux bâtiments du Prairie Theatre Exchange (160, rue Princess, 942-7291), du 8 au 13 novembre.





**Autoportraits de Steve Gouthro (à gauche) et de Tom Lovatt (à droite). Les deux artistes manitobains exposent leurs oeuvres récentes dans la galerie de l'Alliance française, vernissage le vendredi 10 novembre à 18h (725, avenue Corydon 477-1515).**

• «Translations», une pièce de Brian Friel dirigée par George Toles. Les querelles linguistiques et nationales dans l'Irlande du XIXe siècle. Du 14 au 18 novembre et du 21 au 25 novembre au Black Hole Theatre (University College de l'Université du Manitoba, 474-9581).

### CONCERTS

• ***«The Masterworks No 3»***, par l'Orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de Bramwell Tovey. Une sélection de morceaux de Schubert. La chanteuse mezzo-soprano Gillian Knight interprètera également des chants de Mahler et trois chants métis français de Saskatchewan.

• ***«Aurora Dances»***, soirée de danse et de musique organisée par la Société de musique de chambre de Winnipeg dans le cadre des «Aurora Musicale». Diverses musiques de la Renaissance à Bela Bartok. Lundi 13 novembre à 20h au West End Cultural Centre.

• ***Norman Ferraris*** au Mârdi Jazz du Foyer, au CCFM le 14 novembre.

• ***Bruce Waldie*** est l'artiste invité du Foyer au CCFM, les 16 et 17 novembre.



**«Chant d'amour», acrylique de Lauréat Marois (1986). Les travaux récent de l'artiste québécois sont exposés à partir du 11 novembre à la Galerie Thomas, 62 rue Albert (947-3417).**

### CINÉMA

• ***«Train of Dreams»***, de John N. Smith (Canada, 1987). Projeté pour la première fois à Winnipeg, ce film a fait la tournée des festivals et remporté le prix de la critique du Québec. Un jeune punk violent (Jason St.Amour) se retrouve en centre de correction. A la Cinémathèque (angle Arthur et Bannatyne), du 10 au 16 novembre à 19h30 et 21h30.

• ***Festival du film juif***, au Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice, 783-1097), jusqu'au 16 novembre à 19h et 21h.

Samedi 11 novembre : ***«House on Chelouche Street»*** de Moshe Mizrachi (Israël, 1973, VO STAnglais), oscar du meilleur film étranger en 1975 ; le combat pour la survie d'une famille sépharade dans la Palestine occupée par les Britanniques à la veille de l'indépendance d'Israël.

Dimanche 12 novembre : ***«The Jazz Singer»***, de Al Jolson (EU, 1927, muet). Le fils d'un chanteur très religieux, délaisse la synagogue pour le jazz.

Lundi 13 novembre : ***«Le magasin de la rue principale»***, de Josef Kroner (Tchécoslovaquie, 1965, VO STAnglais), oscar du meilleur film étranger. Une tragi-comédie située dans les premiers temps de l'occupation nazie en Bohème.

Mardi 14 novembre : ***«Yddle with his fiddle»***, de Joseph Green (Pologne, 1935). L'histoire d'un groupe de 4 musiciens de rue. L'un d'entre eux est une fille, Molly Picon, déguisée en garçon ; après la guerre, elle deviendra célèbre aux Etats-Unis et dans le monde entier.

Mercredi 15 novembre : ***«La révolte de Job»***, de Imre Gyongyossy et Barna Kabay (Hongrie, 1983, VO STAnglais). Une famille de paysans juif décide d'adopter un orphelin chrétien en 1943, après avoir perdu ses 7 enfants.

Jeudi 16 novembre : ***«Rouge baiser»***, de Vera Belmont (France, 1985, VO française). Des lendemains qui devaient chanter. Après la libération, une famille de réfugiés juifs polonais communistes rêve de l'Union soviétique.

• ***«L'ours»***, un film de Jean-Jacques Anneau (France, 1988). Au cinéma Saint-Vital 6 (256-3901), en semaine à 18h45 et 21h00 ; les samedis et dimanches à 14h05, 18h45 et 21h00.

**Une sélection de Philippe DESCAMPS**

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**Deniset Fréchette**
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

**LAURENT-J. ROY C.R.**
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

**Alain J. Hogue,**
Barreau Man./Sask.
de
Hogue • Kushnier
AEQUALIS CORAM LEX
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

*Ronald Guay*
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

**François Avanthay**
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

**TEFFAINE, LABOSSIÈRE,**
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

## MÉTIERS

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
*Cadeaux pour toutes les occasions religieuses*

**ENTREPRISES NOËL**



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574
Fax: 1-204-422-8378
tél.: 233-8920

*Suzanne B. Gareau*
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

**PELLAND CATERING**
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

**SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT**




256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

## AGENTS D'IMMEUBLES



*L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée*
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

**ABONNE-TOI!**

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐

Envoyez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

## OPTOMÉTRISTES

**Dr Keith Mondésir**
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
*Pour un rendez-vous composez le 255-2459*

**DR. R.J. STANNERS**
*Optométriste, examen de la vue*
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

**Dr R.J. Lecker**
**Dr M.N. Lecker**
*Optométristes*
*Examen de la vue*
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

**Dr Denis R. Champagne**
*Optométriste*
*212, avenue Regent ouest*
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

***Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN***
*Optométristes*
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
*Examen de la vue et lunettes ajustées*

**BRUNET Monuments**
*Troisième génération*
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
*«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»*

## COMPTABLES AGRÉES

**Couture Forest Cadieux**
**Coopers & Lybrand**
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
**André G. Couture**, c.a.
**Gabriel J. Forest**, f.c.a.
**Raymond A. Cadieux**, c.a.

Principal
**Gérald C. Labossière**, c.a.
Adjoint aux associés
**Donald H. Smith**, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

**BDO GUENETTE CHAPUT**
*Comptables agréés*
*Téléphone: (204) 233-8593*
*Téléfax: (204) 237-0134*

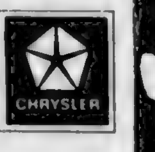
*ASSOCIÉS* Lucien Guenette, C.A. · Gilles Chaput, C.A. · Arthur Chaput, C.A. · André Blondeau, C.A.
*ADJOINTS* Raymond Desrochers, C.A. · James Doer, C.A. · Maurice Morissette, C.A. · Russell Paradoski, C.A. · Paul Prenovault, C.A. · Richard Senez, C.A.

**BDO CABINET-CONSEIL**
*Conseillers en administration*
*Téléphone: (204) 233-9522*
*Téléfax: (204) 237-0134*
*ASSOCIÉ* Charles Gagné, M.P.A.

INTERNATIONAL BDO BINDER
*262, rue Marion*
*Winnipeg (Manitoba)*
*R2H 0T7*

## GARAGISTES

**RNR TRANSMISSION**
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE PROPRIÉTAIRES
*service en français*
*Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées*
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769






Claude P. Lépine
Représentant

**Pembina Dodge Chrysler**
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

**SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.**
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134

## ASSUREURS

**Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)**
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

**PIONEER LIFE**
ASSURANCE COMPANY
***Lucien NAYET, agent***
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

**GUS PAINCHAUD**
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

***Service de conseiller***
Centre de counselling et de croissance
**Gilles Beaudry**
*Thérapie individuelle, de couple et familiale*
*· sessions de groupe*
*Service confidentiel*
261, rue DesMeurons
237-8295

# SPORT

*Jacques Lévesque, un ancien des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys*

# Ça prend un mélange de jeunes et de vétérans

**La décision de prendre sa retraite des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys n'a sans doute pas été facile. Une fois prise, par contre, Jacques Lévesque ne compte pas changer facilement d'avis.**

Agé de 26 ans, le natif de Saint-Pierre-Jolys compte 11 années d'expérience dans la Hanover-Taché, dont une saison avec les Mohawks de Mitchell. «J'ai perdu un peu l'intérêt», concède l'entraineur-joueur des Canadiens de l'an dernier.

«Il y a le voyageage. Une saison de 30 parties, c'est un peu trop long. T'arrives après Noël, et ça devient presque comme un emploi», souligne Jacques Lévesque, maintenant résidant de Saint-Vital.

«A la fin de la saison dernière, j'ai décidé d'arrêter. Je n'étais pas prêt à me dévouer à plein temps cette année. Un joueur, s'il décide de jouer pour une équipe, devrait s'engager à plein temps. S'il va à temps partiel, les autres vont être mécontents».

### *«Ils savent comment gagner»*

«Ça me fait de quoi d'arrêter. Surtout de laisser les jeunes joueurs dans la même situation que j'ai connue lorsque j'ai commencé. Quand j'ai commencé, on était une équipe de jeunes, de 20, 21 ans. Pourtant, ça prend un mélange de jeunes et de vétérans».

«Les deux exemples parfaits de ça, c'est Sainte-Anne et Saint-Malo. Dans ces deux équipes, il y a un mélange de jeunes de 17, 18 ans et de vétérans dans leur trentaine. C'est en grande partie à cause de ça qu'ils ont toujours des équipes fortes».

Pour appuyer ce point, Jacques Lévesque ajoute: «Je me souviens encore de la dernière partie contre Saint-Malo l'an dernier. C'était décourageant. Je croyais, joueur pour joueur, qu'on avait une meilleure équipe qu'eux. Mais, des joueurs comme Arthur Coulombe et Paul Rodrigue, avec leur expérience, ont fait touet la différence».

«Ils savent comment gagner. Ils aiment gagner. Avec leur expérience, ils savent comment loin aller pour ne pas avoir de pénalités. Et ils peuvent prendre la pression de la foule».

**Lucien CHAPUT**



photo: Lucien Chaput

**Jacques Lévesque, un ancien des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys. «J'ai joué toutes les positions, sauf gardien de but. Je n'ai jamais été assez fou pour jouer dans les filets! De toutes les positions, je préférais jouer centre parce que je pouvais aller partout sur la patinoire. Je n'étais pas pris à patiner juste sur un côté».**

## Les idées de Jacques Lévesque

**Avec ses 11 ans d'expérience dans la Ligue Hanover-Taché, Jacques Lévesque est très bien placé pour connaître les faiblesses de la plus ancienne ligue du Sud-Est manitobain.**

On lui a alors posé la question suivante. Que faudrait-il changer pour que la Ligue Hanover-Taché soit parfaite? Voici sa réponse.

«Moi, j'enlèverais le règlement qui bannit le joueur de la partie s'il se bat. Pas que je suis batailleur. Mais en enlevant ce règlement, il y aurait moins de coups de bâton».

«Et ce qu'il arrive maintenant, c'est que certaines équipes (et je ne mentionnerai pas de noms!) vont envoyer un de leur mauvais joueurs commencer une bagarre contre ton meilleur joueur pour qu'il soit éjecté de la partie».

«Un autre changement? Il faut repenser les critères d'admissibilité des joueurs. Des fois, ça va un peu trop loin. Le père est anciennement du village, alors le fils peut jouer. Soit que la ligue devient plus locale, soit qu'on l'ouvre complètement. Sinon, il y aura toujours un déséquilibre».

«Je changerais aussi le nombre de parties que devrait jouer un joueur pour participer aux séries éliminatoires. Je l'augmenterais à 10 parties (5 parties de 30 actuellement). Si un joueur joue pour une équipe, ça devrait être à plein temps».

L.C.

Rangers et Blackhawks

# Explications d'une réalité passagère

**La saison est loin d'être terminée et déjà mes prédictions pour la division Patrick patinent dans la mauvaise direction (mais pas encore sur la mauvaise patinoire!).**

Un petit rappel de ce que j'avais lancé: les Rangers en 6ème place ... de la division!

Je défends ma prédiction désastreuse de la fine façon suivante: les Rangers commençaient la saison avec deux recrues à peu près pas connues au centre. Qui pouvait dire que Darren Turcotte et Mark Janssens figuraient sur une liste de recrues à surveiller?

Après ça, il y avait la défensive, où le jeu organisé était devenu un art oublié. Conclusion d'il y a cinq semaines (j'aime me répéter pour mieux me faire mal): les Rangers en 6ème place.

### Des beaux gros fruits juteux

Alors qu'est-ce qui s'est passé? Commençons avec Turcotte. La dernière fois que j'ai vérifié, il était le meilleur compteur de la meilleure équipe de la Ligue. Janssens fait sa part défensivement sur le quatrième trio. Aucun problème à signaler.

Aussi, en défense, c'est un peu plus organisé depuis l'arrivée de Roger Nielson. Mais c'est beaucoup plus facile lorsque les gardiens se surpassent à chaque partie. Et c'est ce que font Vanbiesbrouck et Froese.

Malgré tous ces faits incontestables, pardonnez-moi si je



**André BRIN**

*André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada*

ne suis toujours pas convaincu. Quant à moi, les Rangers sont sur le point de tomber au classement. La blessure de Carey Wilson devrait précipiter cette chute.

Mais à Chicago, ça va durer. Les Blackhawks ont l'avantage d'affronter les Leafs, les Stars et les Blues huit fois par saison. Ce n'est pas une opposition redoutable.

Le facteur clé de mon optimisme réside cependant derrière le banc. Mike Keenan refuse d'accepter une défaite. En place depuis une saison maintenant, sa philosophie a commencé à porter des beaux gros fruits juteux. Son intensité est contagieuse.

Conclusion: les Rangers seront vite oubliés, bien qu'ils accéderont aux séries. Les Hawks remporteront leur division et termineront 6ème ou 7ème au classement général.

**Félicitations à**

***Henri et Odile Pantel***

de Notre-Dame-de-Lourdes à l'occasion de leur

***50e anniversaire de mariage***

le 8 novembre 1989.

L'événement fut célébré par la famille et les amis le 3 septembre dernier.

Saint-Malo/Saint-Pierre

# La rivalité du siècle

**Saint-Malo sera toujours l'équipe qui inspire le plus les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys, affirme Jacques Lévesque.**

D'ailleurs, c'est contre les Warriors de Saint-Malo que le vétéran à la retraite a toujours préféré jouer.

«Saint-Malo et Saint-Pierre, ça a toujours été une grande rivalité entre les deux villages. Quand Saint-Pierre et Saint-Malo jouent, ça fait ressortir le meilleur des deux équipes».

«Ça a toujours été l'équipe la plus dure physiquement. Les Warriors ne sont pas des gros joueurs. Mais ils donnent tout ce qu'ils ont pendant chacune des 60 minutes de la partie».

L.C.

# EMPLOIS

## La Division scolaire de Seven Oaks nº 10

est à la recherche

**d'un(e) enseignant(e)**

**en français, 8e année et en sciences humaines 8e année.** Ces deux matières sont enseignés en immersion.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à
**Mme Judy Gallagher**
**Bureau divisionnaire,**
**830, rue Powers,**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R2V 4E7** ou de composer le 586-8061 pour une demande d'emploi.

## La Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche

**d'un professeur bilingue**

à temps plein (anglais et français) pour enseigner les arts domestiques à l'institut collégial Vincent Massey. Le poste débutera le 8 janvier 1990.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

**Jean A. Beaumont**
**Député directeur général adjoint**
**Division scolaire de Fort Garry nº 5**
**757, rue Lyon**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3T 0G6**
**(204) 453-4608**



## La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

**d'un(e) enseignant(e)**

pour l'école T.C.I. secondaire 2e semestre:

Poste à plein temps commençant le 1er février 1990, français de base 100, mathé 9e année immersion, mathé 101 programme anglais, option 9e - immersion.

Les personnes intéressées sont aussi priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae aussitôt que possible à:

**La Directrice générale**
**La Division scolaire Transcona-Springfield nº 12**
**760, avenue Kildare est**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R2C 3Z4**



## DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

**des enseignant(e)s**, pour le Collège Louis-Riel (programme français). Postes à temps plein (1.0).

1. Mathématiques 9e, 100 et 201; Sciences 9e et 100.
   Date d'entrée en fonctions: **le 8 janvier 1990 ou le 1er février 1990.**
2. 7e et 8e années: anglais 7e-8e, mathématiques 7e, art 7e, religion 7e-8e, hygiène 7e-8e.
   Date d'entrée en fonctions: **le 8 janvier 1990.**

On vous prie de prendre contact avec:

**Monsieur Roger Druwe, directeur**
**Collège Louis-Riel**
**585, rue St-Jean-Baptiste**
**St-Boniface (MB)**
**R2H 2Y2**
**Tél.: 237-8927**

## Directeur, Services en Langue Française

Bureau du Conseil Exécutif

**Salaire: $52,060 - $67,610 par année**
**Concours No: 89-MG7-7-LL**
Date de Révision: 4 décembre 1989

Le candidat choisi se rapporte au sous-ministre adjoint du Bureau du conseil exécutif. Il assure le développement, la coordination et la livraison de services en langue française de façon efficace dans tous les secteurs des services gouvernementaux offerts au public, conformément a la loi du Yukon sur les langues, et conseille le sous-ministre sur toute question relative à la communauté franco-yukonnaise. Ses tâches comprennent la liaison avec les autres ministères et la coordination des activités du bureau des services en langue française pour assurer des services complets et efficaces; la préparation du plan de travail et des principales prévisions budgétaires de la direction; l'évaluation des résultats du programme; la supervision du personnel du bureau; et d'autres tâches connexes.

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie des langues française et anglaise et les parler couramment. Ils doivent démontrer des aptitudes à gérer des ressources humaines et financières, à évaluer un programme, à identifier des besoins et des priorités, et à négocier des subventions; ils doivent posséder un diplôme post-secondaire en administration ou dans une discipline connexe, ou une grande expérience en gestion, en développement de politiques et de programmes dans le secteur publique. D'excellentes aptitudes en supervision et une expérience de travail dans un milieu multi-culturel sont essentielles.

**NOTE:** Poste à terme se terminant le 31 décembre 1992.

*Une liste d'admissibilité peut être établie à partir de tout concours pour combler des postes semblables dans l'avenir.*
*Les candidats devront démontrer clairement qu'ils ont les qualifications pour le poste, car la liste de noms retenus pour les entrevues sera établie en fonction des renseignements fournis.*
*Le gouvernement du Yukon fournit une aide à la ré-installation et un ensemble d'avantages sociaux intéressant y compris une prime de voyage annuelle. Les personnes qui vivent et travaillent dans le nord ont droit à d'importants avantages fiscaux.*




*Addressez votre demande à*
*Gouvernement du Yukon*
*Commission de la fonction publique*
*C.P. 2703*
*2071 - 2e avenue*
*Whitehorse, Yukon Y1A 2C6*
*Téléphone (403) 667-5653*

## Division scolaire Agassiz nº 13

**Deux postes d'enseignement**

à temps plein sont disponibles à l'école de Powerview, Powerview (MB). Le poste débutera en janvier 1990.

1) Poste d'enseignement aux niveaux présecondaire et secondaire en immersion française. Les matières à être enseignées seront déterminées en consultation avec le directeur de l'école et le/la candidat(e) choisi(e). (e.g. français, géographie, histoire, français de base, orientation). Une bonne connaissance de l'anglais serait préférable mais non obligatoire.

2) Poste d'enseignement au niveau primaire/1re année immersion française. Une connaissance de l'anglais serait préférable mais non obligatoire.

Si l'un de ces deux postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec trois références avant **le 20 novembre 1989** à:

**M. Micheal Czuboka**
**Directeur général**
**Division scolaire Agassiz nº 13**
**C.P. 1206**
**Beausejour (MB) R0E 0C0**

## Le Cercle Molière




est à la recherche d'un(e)

**secrétaire**

**Qualités requises**

- doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits
- doit avoir le sens de l'organisation
- doit avoir de l'initiative personnelle dans son travail
- doit avoir une connaissance de l'ordinateur Mac Plus

**Salaire:** à négocier

**Entrée en fonctions:** novembre 1989

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre leur curriculum vitae au Cercle Molière d'ici **le 15 novembre 1989.**

Personne contacte:

**Jean-Paul Guénette**
**Administrateur**
**Le Cercle Molière**
**C.P. 1**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 3B4**
**233-8053**

## CBWFT

recherche un(e)

**adjoint(e) à la rédaction**

Cette personne est responsable d'effectuer la cueillette d'informations pour la salle des nouvelles et d'accomplir d'autres tâches connexes.

Cet emploi peut servir de transition à un poste de journaliste dans notre salle de nouvelles.

Le(la) candidat(e) doit détenir un diplôme universitaire, avoir un goût prononcé pour tout ce qui touche l'actualité. Excellente maîtrise du français écrit et parlé nécessaire. Une bonne connaissance du milieu sera un atout.

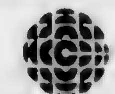
Poste temporaire pour une durée de 12 mois.

Salaire selon la convention collective T.N.G.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae, avant **le 20 novembre 1989** à:

**Bernard Turenne**
**C.B.W.F.T.**
**C.P. 160**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 2H1**

La Société Radio-Canada se conforme à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
**Manitoba**

# AVIS LÉGAUX




**APPEL D'OFFRES**

**Travaux de réparations**

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit faire des réparations recyclées **d'un (1) logement unifamilial situé à Lac du Bonnet** au Manitoba.

Des soumissions cachetées portant sur le projet en question et adressées à la SCHL seront reçues jusqu'au **5 décembre 1989 à 14h.**

Les entrepreneurs principaux peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires; on pourrait aussi les consulter à l'adresse indiquée ci-dessous.

Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, devis et documents. Ce dépôt est déclaré déchu si les documents ne sont pas retournés, en bon état, au bureau identifié ci-dessous, au plus tard **le 30 décembre 1989.**

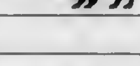
Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10% de la valeur de toute offre. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque visé ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accreditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de H. Moore, Agent principal, Administration des contrats, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones à l'adresse suivante:

**Société canadienne d'hypothèques et de logement**
**C.P. 964**
**10, rue Fort**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 2V2**

Logement Manitoba — Manitoba Housing



## Avis de vente

**Nous invitons les intéressés à présenter leur soumission pour l'achat du matériel suivant:**

**Environ 92 000 verges cubes de matériaux de carrière de faible granulométrie (grenailles) disposés en piles à la carrière du chemin de fer située à Watcomb, au point milliaire 131,2 de la subdivision Graham.**

**Aucune soumission ne sera acceptée après midi, le mercredi 22 novembre 1989.**

**La vente est F.A.B. et les marchandises doivent être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent.**

**Pour de plus amples renseignements, communiquer avec C. Fournier, superviseur Ballast, Winnipeg (Manitoba), au (204) 988-7335.**

**On peut obtenir les formules de soumission en téléphonant au bureau du Directeur régional, Achats et Stocks, 8 rue Hoka sud, Winnipeg, a/s G.M. Macdonald, tél.: (204) 988-7642.**

**L'adjudicataire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des unités. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie.**

**G.M. Ball**
**Directeur régional - Achats et stocks**
**Transcona CN**



**Société du crédit agricole Canada** — **Farm Credit Corporation Canada**

## FERMES A VENDRE

| N° de vente | Description juridique | Endroit | Superficie totale (acres) (approximative) | Superficie cultivée (acres) (approximative) | Autres détails |
|---|---|---|---|---|---|
| 1619908 | SO 6-23-2 E1 | Arborg | 171 | 165 | Aucun bâtiment |
| | Les 3990 pi ouest du lot riverain 26-22-2 E1 | | 121 | 116 | |
| | Lot 2 de la Section 31-22-2 E1 | | 28 | 28 | |
| | SE 35-22-1 E1 | | 160 | 158 | |
| | SE 2-23-1- E1 | | 160 | 160 | |
| | NO 8-22-2 E1 | | 160 | 120 | |
| | NE 10-22-2 E1 | | 156 | 60 | |
| 1619519 | Moitié nord du NE 28-21-3 E1 | Arborg | 80 | 10 | Maison et grange |
| 1819781 | *NO 16-1-4 E1 | Ridgeville | 160 | 148 | Aucun bâtiment |

*Sous réserve du bail existant

**CONDITIONS :**

1. L'inspection des bâtiments se fait sur rendez-vous seulement.
2. Dès que la Société accepte l'offre, l'adjudicataire devra payer un dépôt, par chèque visé, d'une valeur de 10 % du prix convenu.
2. La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
4. Sauf erreur ou omission.
5. La date limite pour les soumissions est **le 30 novembre 1989.**

On peut se procurer les formules de soumission, les détails au sujet des fermes et les renseignements relatifs au financement, au bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir les soumissions à l'adresse suivante:

**Société du crédit agricole**
**À l'attention de : John D. Penner**
**5, rue Donald, pièce 400**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3L 2T4**






**Travaux publics Canada** — **Public Works Canada**

## MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'ÉGARD DE LA LOCATION DE LOCAUX À BUREAUX À WINNIPEG (MANITOBA)

Travaux publics Canada prévoit avoir besoin de locaux à bureaux au cours des 3 à 12 prochains mois et sollicite des lettres d'intérêt à l'égard de la location de 4 300 mètres carrés d'espace utile de bureau, avec espace d'entreposage connexe, situés dans la ville de Winnipeg (Manitoba). Il s'agit de bureaux administratifs peu fréquentés par le public.

Ces locaux seront requis pour une période de cinq (5) et doivent être situés dans les limites de la ville de Winnipeg et à moins de 500 mètres du transport en commun assurant un service toutes les demi-heures.

Les bâtiments offerts doivent être accessibles aux personnes handicapées, être munis de systèmes de CVCH modernes et aptes à loger des concentrations de matériel informatique. Les lettres d'intérêt doivent préciser ce qui suit:

a) Désignation et adresse des bâtiments.

b) Superficie de l'espace à louer et son emplacement exact dans le bâtiment ainsi que date à laquelle cet expace sera disponible.

c) Existence d'un quai de chargement et de monte-charge (et indiquer les étages desservis par ces monte-charge).

Les intéressés sont priés d'adresser leur réponse comme suit:

Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
Bureau 1000, 9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

au plus tard **le 17 novembre 1989.**

Travaux publics Canada se réserve le droit d'utiliser la liste des intéressés pour demander des soumissions à l'égard d'autres projets semblables situés dans les mêmes limites géographiques. Travaux publics Canada se réserve également le droit de lancer un appel d'offres ouvert à l'égard des besoins énoncés ci-dessus.

Pour obtenir plus de renseignements sur le processus de sélection des soumissionnaires éventuels, veuillez communiquer par écrit à l'adresse ci-dessus ou par téléphone avec M. Mel Geres, au (403) 495-3288.

Canada

**Travaux publics Canada** — **Public Works Canada**

## APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous et adressées au Gestionnaire régional, Finances et Administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1, seront reçues jusqu'à 14 h (HNC), le jour de la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, téléphone (204) 983-2372.

**PROJET**

**N° 795312 - pour TRANSPORTS CANADA**
**Winnipeg (Manitoba)**
**Centre d'information de vol/**
**Bureau de météorologie**
**Aéroport international de Winnipeg**

**Date limite :** Le mercredi 29 novembre 1989

Les documents de soumission pour le projet ci-dessous peuvent également être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

**Bureau de dépôt des soumissions :** Les sous-traitants pour les métiers d'électricien et de mécanicien doivent soumettre leur offre par l'entremise du Manitoba Bid Depository Inc., au 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 14 h (HNC) le 27 novembre 1989, conformément aux *Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).*

**Avis :** Une réunion d'information préparatoire aux soumissions aura lieu sur le site à 10 h (HNC) le mardi 14 novembre 1989 dans la pièce 403 de l'édifice d'Administration à l'Aéroport international de Winnipeg au 2000, avenue Wellington. Afin d'obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter R. Payne, Directeur du projet, (204) 983-4634.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



**RCMP GRC**

## Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Commandant, Gendarmerie royale du Canada, C.P. 5650, Winnipeg (Manitoba) R3C 3K2. Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de la G.R.C. indiqué ci-dessous en versant le dépôt exigé.

**Titre du projet:** D87572 - Modifications à l'intérieur du quartier général de la G.R.C. 1091, avenue Portage Winnipeg (Manitoba)

**Date et heure limites:** le 30 novembre 1989 à 14h, heure locale.

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse suivante:

**Le Commandant**
**Gendarmerie royale du Canada**
**Division «D»**
**Section de l'administration des biens**
**C.P. 5650 - 1091, avenue Portage**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 3K2**

Ces documents peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg et chez Southam Building Reports et Sanford Evans Communications, à Winnipeg.

**Dépôt:** 50$

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

**M. Doug Ternovatsky (204) 983-8702**
**M. Norm Milne (204) 983-7840**
**maître de projets**

**Directives:** Les dépôts à l'égard des plans et devis doivent être versés sous forme de chèques bancaires payables à l'ordre du Receveur général du Canada. Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires et dans les enveloppes munies du sceau collant fournis à cet effet par la G.R.C. et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

La Gendarmerie royale du Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**J. B. Dale Henry, commissaire adjoint**
**Commandant**
**Division «D»**

Canada





SAINT-BONIFACE

# Cité nouvelle: un premier bilan positif

**Objectif globalement atteint pour les responsables du projet «Cité nouvelle» lancé par la paroisse Cathédrale dans le cadre de la nouvelle évangélisation préconisée par Mgr Antoine Hacault, comme suite logique du Renouveau.**

«80 bénévoles ont frappé aux portes du quart des foyers (1000) la semaine dernière. Il y a eu une prise de conscience: dans notre société, c'est pas facile de rejoindre les gens à la maison!», note Fernande Vermette, m.o., responsable de la pastorale de la rue.

Pour les personnes qui n'ont pas été contactées et qui souhaiteraient l'être, il leur suffit d'entrer en communication avec les autorités paroissiales.

Des 1000 foyers visités, environ 500 pouvaient se considérer paroissiens de la Cathédrale. Ces personnes ont été invitées à détailler leurs besoins, leurs intérêts et leurs désirs d'entraide.

Les données recueillies sont en cours d'analyse. Toutefois, Fernande Vermette a déjà identifié quelque 25 personnes âgées «seules et négligées».

«On a découvert de la pauvreté, mais des liens d'amitié se sont aussi renoués ou créés».

En général, les visiteurs bénévoles ont été «très bien accueillis. La plupart des personnes âgées ont dit: on n'aurait jamais pensé que vous vous déplaceriez pour nous visiter. Il y a eu un mélange d'appréciation et d'étonnement».

Somme toute, Fernande Vermette estime que les conditions sont remplies pour «préparer une fondation solide pour le projet Cité nouvelle». Élément clé de cette fondation: la constitution prochaine «d'une équipe de travail de 7 ou 8 personnes» capable de donner le suivi approprié.

B.B.



SAINT-NORBERT

# Dernier marché

**Le Marché Saint-Norbert organise son dernier marché de la saison les 18 et 19 novembre de 10h à 17h au Club communautaire (3540, chemin Pembina).**



# Nécrologie

**JOSÉPHINE LACROIX**
**(née Jolicoeur)**

Paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface est décédée à l'âge de 89 ans Mme Joséphine Lacroix (née Jolicoeur), épouse bien-aimée de feu Avila Lacroix.

Précédée dans la mort par son époux Avila en 1967, une fille Émilia en 1939, un fils Edmond en 1988, cinq frères: Jean Baptiste, Stanislas, Adélard, Camille, le Père Joseph Jolicoeur, o.m.i. et aussi trois soeurs: Dina Emond, Soeur Julie de la Trinité et Anna Guay. Elle laisse dans le deuil quatre fils: George Émile et Elsie (DeMeyer) de Petersfield (Manitoba), Charles et Rhéa (Dufault) de St-Boniface, Lucien et Annette (Chabidon) de St-Boniface, Gérard et Anne (Finlan) de la Californie; 3 filles: Alphonsine et Gérard Forest de Fort Garry, Angèle et Armand Bourbonnière de North Kildonan, Jeannine et Lloyd Einarson de Glenboro (Manitoba); une belle-fille Claire (Bergeron) Lacroix de Maple Ridge (C.-B.); 20 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants; elle laisse aussi trois frères: Eugène et Blanche de Ste-Anne, Émile et Flore de Ste-Anne et Elzéar et Elaine d'Abbotsford (C.-B.).

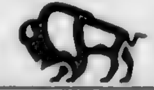
Les prières ont été récitées le lundi 6 novembre 1989 à 19h au Salon mortuaire Desjardins. La messe de la Résurrection a été célébrée le mardi 7 novembre 1989 à 10h en la Cathédrale de St-Boniface avec l'abbé Ubald Lafond célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Boniface. Les porteurs ont été ses six petits-enfants: Paul Forest, Gérald Lacroix, Robert Lacroix, Denis Deschênes, Suzette Monnin et Marcia Masse.

La famille désire remercier le Docteur P. Mehta et le personnel infirmier de 6 E.C.U. de l'Hôpital St-Boniface pour les bons soins. Ceux qui le désire peuvent faire un don au Centre de Gérontologie de l'Hôpital St-Boniface.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

**Coût des nécrologies:**
**10$ pour 100 mots;**
**20$ pour 150 mots.**
**Photo: 8$.**





# SOCIÉTÉ

**Saviez-vous que...**

## Les travailleurs se découragent

Pour Statistique Canada, les «travailleurs découragés» sont ceux qui veulent travailler, mais qui ne cherchent plus un emploi, estimant qu'aucun travail convenable n'est disponible.

• le pire mois étant mars, notons que cette année en mars il y avait 70 000 «travailleurs découragés» au Canada.

• ce nombre fluctue selon les saisons, mais aussi selon les conditions économiques générales. Il s'élevait à 100 000 en 1979 et à 200 000 en 1983, en pleine crise économique.

• les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes de plus de 45 ans dominent la catégorie des «travailleurs découragés».

*Jour du souvenir à Saint-Pierre-Jolys*

# Les trois frères et la guerre

**Comme chaque année Raymond, Gérard et Philippe, les trois frères Roy, vont se retrouver samedi 11 novembre avec d'autres compagnons de la région de Saint-Pierre-Jolys pour le Jour du souvenir.**

Le monument aux morts a été bâti dans les années 20 en l'honneur des combattants de la Première guerre mondiale. Depuis le début des années 50, les anciens combattants des deux guerres s'y retrouvent.

Philippe Roy se souvient d'avoir toujours participé aux célébrations. Ce sera d'abord la messe à 10h, puis le défilé devant le monument vers 11h, le temps des prières et dans l'après-midi la petite fête organisée par Saint-Pierre et De Salaberry.



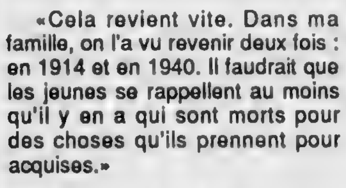
**Comme chaque année, les trois frères Roy vont se retrouver devant le monument aux morts de Saint-Pierre-Jolys.**

La cérémonie semble immuable, mais elle n'en est pas moins nécessaire et utile, souligne Philippe Roy : «Principalement c'est pour rappeler aux jeunes que d'autres jeunes sont allés pour défendre une liberté que l'on n'aurait pas aujourd'hui sans eux. Si l'on n'était pas allé défendre nos libertés, on serait peut-être dans la même situation qu'en Allemagne de l'Est, en Afrique du Sud ou en Chine.»

Avec ses frères, Philippe Roy va profiter de l'occasion pour rencontrer les jeunes dans les écoles. Pour leur dire que «dans l'histoire du monde, dans le temps de César, Bonaparte, Hitler ou Staline, quelques personnes se sont senties capables de contrôler le monde. Dans ces temps, il faut se grouper pour essayer de défendre notre situation, nos libertés.»



## Une histoire de famille



«Cela revient vite. Dans ma famille, on l'a vu revenir deux fois : en 1914 et en 1940. Il faudrait que les jeunes se rappellent au moins qu'il y en a qui sont morts pour des choses qu'ils prennent pour acquises.»

La Seconde guerre mondiale, c'est aussi une histoire de famille pour les Roy. La dépression des années 30 avait poussé la famille à quitter Dollard en Saskatchewan pour Saint-Pierre-Jolys. Orphelin de mère, les trois fils vont se retrouver impliqués dans le conflit.

Gérard est le premier à partir en 1939 dans l'infanterie. Philippe devient opérateur radio sur les bombardiers en 40. La même année Raymond devient lui aussi opérateur radio, mais dans la marine. Sur terre, sur mer et dans les airs, la famille va être dispersée pendant 5 ans.

Philippe Roy a d'abord été muté à Terre-Neuve avant de se retrouver dans le nord de l'Angleterre. Il préfère se rappeler des bons souvenirs : «La guerre ce n'est pas toujours grave. Il y a des bons moments, des gens que l'on rencontre. Par exemple, à Terre-Neuve, j'ai rencontré du bon monde, des gens pauvres qui étaient prêts à nous donner leur chemise. En Angleterre, les Canadiens étaient très bien vus.»

«Nous autres, on a été chanceux tous les trois. Nous avons parfois été dans des situations très difficiles, mais on s'en est bien sorti, aucun n'a été blessé.»

Le souvenir, c'est surtout les amis, ceux qui sont revenus et ceux qui sont restés : «Parfois, on se sent très proche de ceux qui sont morts. Nous autres, on vit 70 ou 80 ans, on va mourir, on nous enterre et on nous oublie. Les autres ont vécu jusqu'à 20 ans. Leur souvenir, leur nom restent, peut-être pour des siècles.»

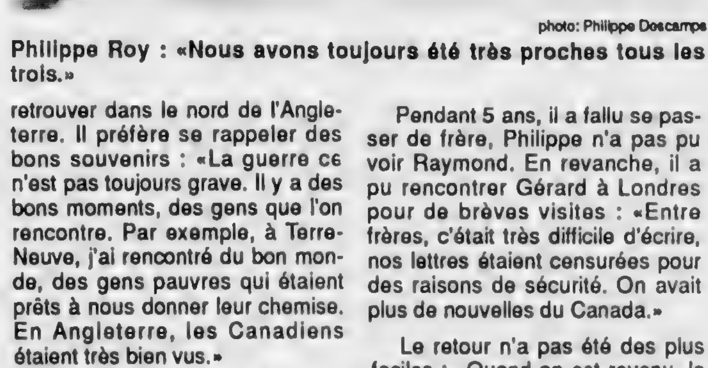


photo: Philippe Descamps

**Philippe Roy : «Nous avons toujours été très proches tous les trois.»**

Pendant 5 ans, il a fallu se passer de frère, Philippe n'a pas pu voir Raymond. En revanche, il a pu rencontrer Gérard à Londres pour de brèves visites : «Entre frères, c'était très difficile d'écrire, nos lettres étaient censurées pour des raisons de sécurité. On avait plus de nouvelles du Canada.»

Le retour n'a pas été des plus faciles : «Quand on est revenu, la vie avait continué, les jeunes étaient tous mariés. Il fallait tout refaire.» C'est sans doute un signe : les 3 frères se sont mariés avec des femmes plus jeunes qu'eux.

Aujourd'hui, les «trois mousquetaires» aiment se retrouver le temps d'une bière : «On retient plus les anecdotes comiques que les mauvais souvenirs. Et puis, quelqu'un tombe au piano et l'on chante les vieilles chansons, Lili Marleen passe souvent...»

**Philippe DESCAMPS**

LA SEINE

## Lewis Layman, président

**La commission scolaire de la Rivière-Seine a choisi son président et vice-président pour l'année 1989-90 à sa première réunion, mardi 7 novembre.**

Lewis Layman de Saint-Adolphe a reçu un deuxième mandat comme président et Guy Lacroix de Lorette, un deuxième mandat comme vice-président.

Roland Gauthier de La Broquerie et Jacques Trudeau d'Ile-des-Chênes seront les représentants de La Seine à l'association des Commissaires d'écoles franco-manitobains.

Les réunions de la commission scolaire auront toujours lieu les 2e et 4e mardis du mois, à l'exception des mois d'été.

L.C.

PROVINCE

## Encore des places au Festival du Beaujolais nouveau

**Une cinquantaine de billets sont encore disponibles pour le 4e Festival du Beaujolais nouveau, une soirée de prélèvement de fonds organisée par le Centre culturel franco-manitobain, jeudi 16 novembre.**

Pour 50$, une personne a droit à beaucoup de choses: un repas valant 15$ l'assiette, un spectacle de Nicole Brémault et des danseuses de French Can-can, du Beaujolais nouveau Georges Duboeuf (13,65$ la bouteille cette année) à flot, et un reçu pour fin d'impôt.

L'an dernier, 338 personnes avaient rempli le gymnase du CCFM pour être les premières au Manitoba à goûter ce premier vin de l'année. Cette année, il y a de la place pour 375 personnes. (Renseignements: le CCFM au 233-8972).

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

## Artistes de chez nous au Centre Dom Benoit

**L'exposition de photographies «Artistes de chez nous», préparée par le Centre culturel franco-manitobain, sera présentée au public de Notre-Dame-de-Lourdes du 14 au 24 novembre.**

Les photos seront exposées au Centre Dom Benoit du lundi au samedi de 10h à 16h et le dimanche de 13h à 17h.

Cette exposition regroupe des photographies de quatre Manitobains : Paul Balcaen, François Blanchette, Maxime Hamonic et Raymond Vrignon. Les tirages sur papier couleur ont été sélectionnés par Gilles Hébert, réalisateur et président du regroupement d'artistes des centres alternatifs de Canada.

Ph.D.

RITCHOT

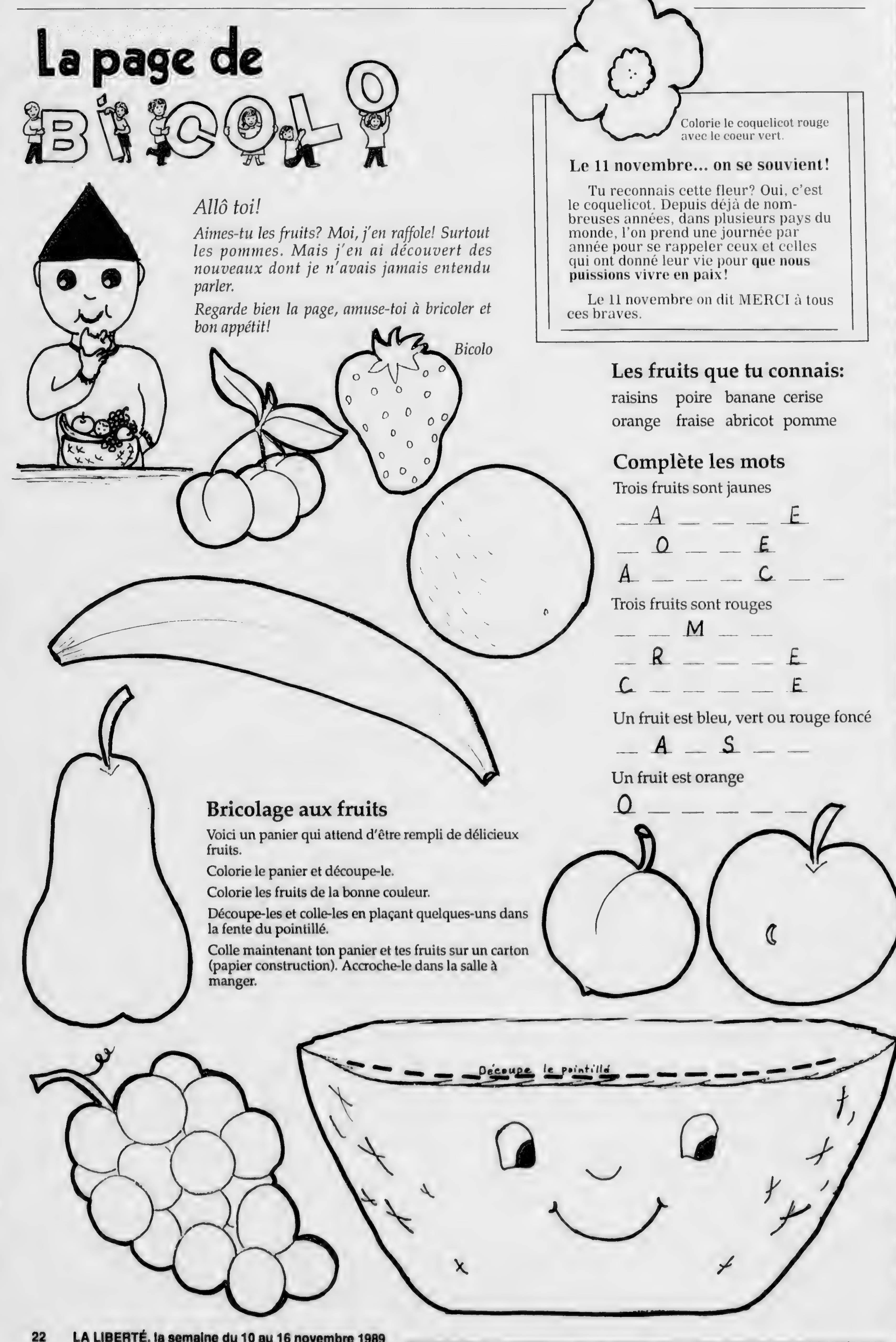
## Joël Leclaire préfet adjoint

**Lors de la réunion inaugurale du nouveau conseil municipal de Ritchot, le conseiller Joël Leclaire a été désigné comme préfet adjoint au côté de John Wallace.**

Valérie Rutheford sera responsable du comité des finances, où siègera également Paul Gagnon.

Les conseillers ont décidé de garder les mêmes dates pour les conseils municipaux, soit le premier mardi, le 3e mercredi et le dernier mardi de chaque mois.

Ph.D.




# La page de BICOLO

*Allô toi!*

*Aimes-tu les fruits? Moi, j'en raffole! Surtout les pommes. Mais j'en ai découvert des nouveaux dont je n'avais jamais entendu parler.*

*Regarde bien la page, amuse-toi à bricoler et bon appétit!*

*Bicolo*

Colorie le coquelicot rouge avec le coeur vert.

**Le 11 novembre... on se souvient!**

Tu reconnais cette fleur? Oui, c'est le coquelicot. Depuis déjà de nombreuses années, dans plusieurs pays du monde, l'on prend une journée par année pour se rappeler ceux et celles qui ont donné leur vie pour **que nous puissions vivre en paix!**

Le 11 novembre on dit MERCI à tous ces braves.

## Les fruits que tu connais:

raisins poire banane cerise
orange fraise abricot pomme

## Complète les mots

Trois fruits sont jaunes

_ A _ _ _ E

_ O _ _ E

A _ _ _ C _ _

Trois fruits sont rouges

_ _ M _ _

_ R _ _ _ E

C _ _ _ _ E

Un fruit est bleu, vert ou rouge foncé

_ A _ S _ _

Un fruit est orange

O _ _ _ _ _

## Bricolage aux fruits

Voici un panier qui attend d'être rempli de délicieux fruits.

Colorie le panier et découpe-le.

Colorie les fruits de la bonne couleur.

Découpe-les et colle-les en plaçant quelques-uns dans la fente du pointillé.

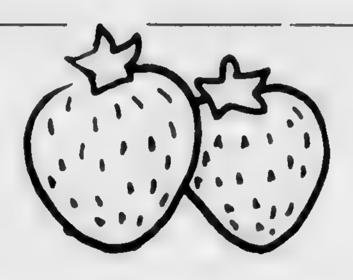
Colle maintenant ton panier et tes fruits sur un carton (papier construction). Accroche-le dans la salle à manger.

Oh là là! Connais-tu tous ces fruits-là, toi? J'ai dû fouiller dans mon dictionnaire.

Par exemple: **un coing**, c'est le fruit du cognassier; jaune et amer, doit se manger cuit, en confiture.

**Une griotte:** une sorte de cerise.

Amuse-toi à découvrir d'autres nouveaux fruits et à en goûter si tu en as la chance!



| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | R | E | N | A | D | E | N | S | E | U | G | N | A | M | P | E | C | H | E |
| C | I | T | R | O | N | I | I | S | E | G | N | A | R | O | E | F | A | D | E |
| E | G | T | F | E | S | S | U | O | M | E | L | P | M | A | P | R | N | N | N |
| N | N | O | R | I | S | E | T | E | U | H | A | C | A | C | I | A | O | O | A |
| U | I | I | A | A | G | R | O | S | E | I | L | L | E | S | N | I | L | Y | N |
| R | O | R | C | B | R | U | G | N | O | N | S | M | E | R | I | S | E | A | A |
| P | C | G | O | L | I | V | E | N | I | R | A | D | N | A | M | E | M | U | B |

**BANANE**
**BRUGNON**
**CACAHUÈTES**
**CASSIS**
**CITRON**
**COING**
**FADE**
**FIGUE**
**FRAISE**

**GRENADE**
**GRIOTTE**
**GROSEILLE**
**MANDARINE**
**MANGUE**
**MELON**
**MERISE**
**NOYAU**
**OLIVE**

**ORANGE**
**PAMPLEMOUSSE**
**PECHE**
**PEPIN**
**POIRE**
**PRUNE**
**RAISIN**

## Poésie aux fruits

Quand tu veux une bonne collation
Un beau bruit mûr, c'est la solution,
Il donne beaucoup de vitamines
Pour t'assurer d'avoir bonne mine.
Les fruits ne gâtent pas tes dents
En plus, ils sont succulents.
Manges-en beaucoup
Manges-en souvent
Un fruit par jour
Tu vivras longtemps!

**Membre gagnant de la semaine**
**8666**
**Joanne Graveline 8 ans**
**316, rue Dussault**
**Saint-Boniface**

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

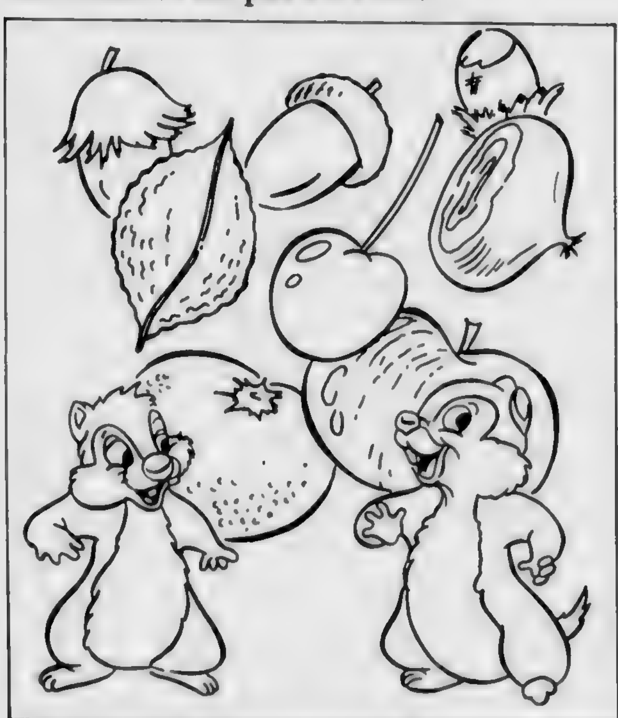
Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

**Club de Bicolo**
**C.P. 262**
**St-Pierre-Jolys (MB)**
**R0A 1V0**

Nom:__________
Adresse:__________
Code postal: ______ Âge: ______

## L'INTRUS

**Parmi ces fruits ramassés par les deux petits écureuils, lequel est un intrus (n'est pas un fruit)?**





**D'après toi, que se racontent Monsieur Pomme et Madame Banane?**

## Juste pour rire...

- Quels sont les 4 mots que les élèves prononcent le plus souvent?
- Je ne sais pas!
- Très bien, tu as deviné.

**Un instituteur découragé dit à ses élèves:**

- Maintenant quand vous ferez une faute vous donnerez 25 sous, deux fautes 50 sous.

Alors le petit Pierre lève la main et demande

- Combien coûte un abonnement pour l'année, Monsieur?

# Télé-horaire de la fin de semaine

## Samedi 11 novembre

5h00 Télé-M Jem
5h30 Télé-M Kwicky Koala
6h00 Télé-M G.I. Joe
6h30 Télé-M C.O.P.S.
7h00 Télé-M La Belle Vie
7h30 CBWFT Caliméro
Télé-M Arnold et Willy
8h00 CBWFT Tchaou et Grodo
Télé-M La croisière s'amuse
8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
9h00 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Bugs Bunny
9h30 CBWFT La bande à Piscou
Télé-M Les joyeux naufragés
10h00 CBWFT Il était une fois... la vie
Télé-M Flash Varicelle
10h30 CBWFT Le jour du souvenir
Télé-M Magazine Montréal
11h00 Télé-M Enfin c'est samedi!
TV-5 Musique classique
11h30 CBWFT La semaine parlementaire
12h00 CBWFT Ciné-famille: La bande à Ovide
TV-5 Du côté de chez Fred
13h00 Télé-M Ciné Week-end: Tiens bon la barre, matelot
TV-5 Destination le monde: Hommes et architectures du Sahul
13h30 CBWFT Autosport Molson
14h00 TV-5 Viva
14h30 CBWFT L'univers du sport
15h00 Télé-M L'aventure
TV-5 Télétourisme
15h30 CBWFT Génies en herbe: École Miles Macdonell contre le Collège Béliveau
Télé-M Vidéostar
TV-5 Les animaux du monde: les moeurs et comportements du moineau
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Charivari-jeunes
TV-5 Continents francophones
16h30 Télé-M Batman
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ici Montréal
TV-5 L'échiquier fédéral
17h10 CBWFT Virages
17h30 Télé-M Avis de recherche
TV-5 La France vue du Québec (5e de 5)
18h00 CBWFT Samedi P.M.
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 Télé-M Jeunesse d'hier à aujourd'hui
TV-5 Parcours
19h00 CBWFT Frères d'armes: 75e anniversaire des 2 plus vieux régiments canadiens: le Royal 22e et le Princess Patricia
Télé-M Ciné-extra : Robocop
19h30 TV-5 Sacrée soirée
20h40 CBWFT Festival international de Jazz de Montréal
21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Machinations (2e de 2)
Télé-M Cascades et cascadeurs
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 CBWFT Hockey: Les Canadiens de Montréal contre les Kings de Los Angeles
22h00 Télé-M Les nouvelles TVA
22h19 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M Festival de Brian de Palma: Éclatement
22h55 TV-5 Jazz-in concert
23h35 TV-5 Journal télévisé de TF1
0h00 CBWFT La politique fédérale
0h05 TV-5 Parcours
0h10 CBWFT Festival Hitchcock: La Mort aux trousses
0h30 Télé-M Alfred Hitchcock présente...
1h00 Télé-M Avis de recherche
1h05 TV-5 Sacrée soirée
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
2h19 Télé-M Les sports
2h30 Télé-M Enfin c'est samedi!
2h35 TV-5 Radio France internationale
4h30 Télé-M Paul et les jumeaux

## Dimanche 12 novembre

5h00 Télé-M Kissy fur
5h30 Télé-M Ma petite pouliche
6h00 Télé-M Les transformeurs
6h30 Télé-M C.O.P.S.
7h00 Télé-M Punkie
7h30 CBWFT Livre ouvert
Télé-M Arnold et Willy
7h45 CBWFT Colargol
8h00 CBWFT Winnie l'ourson
Télé-M Question de sport
8h30 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
9h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
Télé-M Sans détour
9h30 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Justice pour tous
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le jour du Seigneur
Télé-M En toute amitié
10h30 Télé-M Journal de l'histoire
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Bon dimanche
TV-5 Les héros du samedi
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 Tranche de cake
13h00 CBWFT La course Amérique-Afrique
Télé-M Ciné week-end: Le tournant de la vie
TV-5 Concours musical international Reine Élizabeth de Belgique 1989
14h00 CBWFT Rencontres
TV-5 Apostrophes: Qu'est-ce qui ne va pas?
14h30 CBWFT Janina Fialkowska, pianiste
15h30 Télé-M Le gala mini-stars de Nathalie
TV-5 Océaniques
16h00 CBWFT Tentations: danse et musqiue
Télé-M Alf
TV-5 Trente millions d'amis
16h30 CBWFT Propos et confidences
Télé-M Batman
TV-5 L'école des fans
17h00 CBWFT Second regard
17h00 Télé-M Ici Montréal
17h20 TV-5 Le quart d'heure du procope: le 31 août 1792
17h30 Télé-M La belle et la bête
TV-5 Le divan
18h00 CBWFT Ce Soir dimanche et Téléjournal: Rétrospective des principaux événements marquants de la scène manitobaine.
TV-5 Journal télévisé de TF1
18h30 CBWFT Faut voir ça
Télé-M Rira bien...
19h00 CBWFT Star d'un soir
Télé-M Cinéma mystère: Colombo
TV-5 Apostrophes: Comment devient-on romancier?
18h30 TV-5 L'Afrique des femmes
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Danses latines 1989.
20h15 TV-5 Gros méchant show: les gros méchants mots
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Un zoo la nuit
Télé-M 7 jours
21h15 TV-5 Place publique: le conflit Peugeot
22h00 Télé-M Les nouvelles TVA
22h19 Télé-M Les sports
22h30 Télé-M Bon dimanche
22h40 TV-5 Journal télévisé de TF1
23h10 CBWFT Le Téléjournal
TV-5 L'Afrique des femmes
23h30 CBWFT Scully rencontre
23h40 TV-5 Apostrophes: Comment devient-on romancier?
0h10 CBWFT Les nouvelles du sport
0h25 CBWFT Ciné-club: Tangos, l'exil de Gardel
0h30 Télé-M Magazine Montréal
0h55 TV-5 Gros méchant show: les gros méchants mots
1h00 Télé-M 7 jours
1h55 TV-5 Radio France internationale
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA
2h30 Télé-M Justice pour tous
3h00 Télé-M Sans détour
3h30 Télé-M À communiquer
4h00 Télé-M Chacun chez soi
4h30 Télé-M En toute amitié

# Du lundi au vendredi

**CBWFT: 3/10** **Télé-M: 28** **TV-5: 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

## Lundi 13 novembre

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Belle et Sébastien
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h05 CBWFT Une fenêtre dans ma tête
8h20 CBWFT Première édition
8h27 CBWFT Le Point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagino
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Double défi
11h00 CBWFT Le P'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT Bouffé de santé
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Pour y voir claire
12h10 TV-5 L'Europe de 1992 et la télédistribution
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: La vie en mauve
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 TV-5 L'info-5 (1e édition)
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Double défi
TV-5 Temps présent: Autopsie de deux erreurs médicales
15h00 Télé-M Les mini-stars de Nathalie
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Le petit journal
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Récréation
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 La chance aux chansons
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M Entre chien et loup
TV-5 Journal de TF1
18h30 CBWFT Génies en herbe. Collège Louis-Riel contre l'École Churchill High.
TV-5 L'info-5 (2e édition)
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M Dynastie
TV-5 7 sur 7
19h30 CBWFT Le temps d'une paix
20h00 CBWFT Un signe de feu
Télé-M L'or du temps
TV-5 Thalassa
21h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Hassan II: Une destinée royale
21h25 CBWFT Le Point
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
TV-5 Actuel
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Ciné-Ouest. Visage du Manitoba. 5 courts métrages révèlent les multiples facettes du Manitoba.
22h40 Télé-M Les sports
22h50 TV-5 Journal TF1 (reprise)
23h00 Télé-M Mongrain de sel (reprise)
23h20 CBWFT Cinéma: Le temps du Rock and Roll
TV-5 L'info-5 (reprise)
23h50 TV-5 7 sur 7 (reprise)
0h00 Télé-M L'or du temps (reprise)
0h50 TV-5 Thalassa (reprise)
1h00 Télé-M Ad lib (reprise)
1h50 TV-5 Radio France Internationale
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA (reprise)
3h00 Télé-M Ciné-nuit: Un homme marié (suite le 14 novembre à 3h)

## Mardi 14 novembre

5h00 Télé-M Salut, bonjour
7h00 Télé-M Mongrain de sel
7h20 CBWFT Alice au Pays des Merveilles
7h50 CBWFT Félix et Ciboulette
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h05 CBWFT Tam Tam
8h20 CBWFT Première édition
8h27 CBWFT Le Point
8h30 Télé-M Aimer
9h00 CBWFT Les anges du matin
Télé-M Santa Barbara
9h30 Télé-M Haine et passions
10h00 CBWFT La cuisine des anges
10h15 CBWFT Iniminimagino
10h30 CBWFT Passe-Partout
Télé-M Double défi
11h00 CBWFT Le P'tit Champlain
Télé-M Ici Montréal
11h15 Télé-M Bon appétit
11h30 CBWFT CTYVON
Télé-M Mimémo
12h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Pour y voir claire
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Brève rencontre à Paris
13h30 CBWFT Les rendez-vous de Dominique
14h00 TV-5 L'info-5 (1e édition)
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Double défi
TV-5 7 sur 7 (reprise)
15h00 Télé-M Les mini-stars de Nathalie
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur
TV-5 Au nom de la loi
16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Récréation
16h30 CBWFT Miniquiz
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
17h00 CBWFT Une paire d'as
Télé-M Ici Montréal
TV-5 La chance aux chansons
17h30 Télé-M Charivari
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce Soir Manitoba
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Journal de TF1
18h30 CBWFT Rock Pop et Relax
Télé-M Épopée rock
TV-5 L'info-5 (2e édition)
19h00 CBWFT CTYVON
Télé-M La vie des gens riches et célebres en vacances (2e de 4)
TV-5 Ushuaia
19h30 CBWFT Super sans plomb
TV-5 Champs Élysées: Spécial Line Renaud
20h00 CBWFT L'héritage
Télé-M Le match de la vie
21h00 CBWFT Le Téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Ciel, mon mardi!
21h25 CBWFT Le Point
22h00 CBWFT La météo
Télé-M Les nouvelles TVA
22h05 CBWFT Les nouvelles du sport
22h20 CBWFT Dallas
22h30 TV-5 Dossiers carabine
22h40 Télé-M Les sports
23h00 Télé-M Mongrain de sel (reprise)
TV-5 Journal TF1 (reprise)
23h20 CBWFT Cinéma: Virus
23h30 TV-5 L'info-5 (reprise)
0h00 Télé-M Chop-Suey (reprise)
TV-5 Ushuaia (reprise)
0h30 Télé-M Épopée rock (reprise)
TV-5 Champs Élysées(reprise)
1h00 Télé-M Ad lib (reprise)
2h00 Télé-M Les nouvelles TVA (reprise)
TV-5 Radio France Internationale
3h00 Télé-M Ciné-nuit: Un homme marié (Suite et fin du lundi 13 novembre)

# Les programmes d'information en français

**A CBWFT (3 \ 10)**

**Première édition:** Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

**L'édition magazine:** Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

**Ce Soir Manitoba:** Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

**Le Téléjournal et Le point:** Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

**Ce Soir Dimanche:** Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

**A TV-5 (14 \ 20)**

**L'Info-5:** Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

**Journal télévisé de TF1 ou A2:** Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

**L'échiquier fédéral:** Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h. Cette semaine: Le rôle et les fonctions du ministre avec Flora MacDonald.

**Parcours:** Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

**Le petit journal:** Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

**7 sur 7:** Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

**A Télé-Métropole (28)**

**Mongrain de sel:** Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

**Les nouvelles TVA:** Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

# Ciné-télé du 11 au 17 novembre 1989

## Samedi 11 novembre

**12h00** CBWFT **La Bande à Ovide.**
Dessins animés. Les aventures loufoques d'une bande d'animaux vivant sur un atoll au milieu de l'océan. (can.-belge.)

**13h00** Télé-M **Tiens bon la barre, matelot (Don't Give Up the Ship).**
Comédie de N. Taurog avec Jerry Lewis, Dina Merrill et Diana Spencer. Au moment de son départ en voyage de noces, un officier de marine est appelé à Washington pour une mission (amér. 1959).

**19h00** Télé-M **Robocop.**
Science-fiction de P. Verhoeven avec Peter Weller, Mancu Allen et Ronny Cox. A Détroit, au 21e siècle, le corps d'un policier assassiné sert de soutien à un androïde programmé pour lutter contre les malfaiteurs (amér. 1987).

**22h30** Télé-M **Éclatement (Blow Out).**
Drame policier de Robert de Palma, avec John Travolta, Nancy Allan et John Lithgow. Un preneur de son est entraîné par son travail dans une mystérieuse affaire de meurtre (amér. 1981).

**0h10** CBWFT **La Mort aux trousses (North by Northwest).**
Drame d'espionnage réalisé par Alfred Hitchcock. Avec Cary Grant, Eva Marie Saint et James Masson. A la suite d'une méprise, des espions croient que le directeur d'une agence de publicité appartient à une organisation de contre-espionnage (amér. 1959).

## Dimanche 12 novembre

**13h00** Télé-M **Le Tournant de la vie (The Turning Point).**
Comédie dramatique de H. Ross avec Shirley MacLaine, Anne Bancroft et Leslie Browne. Une ancienne ballerine qui a renoncé à une carrière prometteuse retrouve une camarade devenue une étoile de ballet (amér. 1977).

**19h00** Télé-M **Ombres et lumières.**
Drame policier de J. Frawley avec Peter Falk, Fisher Stevens et Molly Hagan. Un détective perspicace soupçonne de meurtre un jeune cinéaste de génie (amér. 1989).

**21h00** CBWFT **Un Zoo la nuit.**
Drame écrit et réalisé par Jean-Claude Lauzon. Avec Gilles Maheu, Roger Le Bel, Germain Houde, Lynne Adams, Lorne Brass et Jerry Snell. Lorsqu'il sort de prison, un homme tente de reprendre contact avec son amie et son père (can. 1987). Première.

**0h25** CBWFT **Tangos, l'exil de Gardel.**
Drame réalisé par Fernando E. Solanas. Avec Marie Laforêt, Philippe Léotard, Miguel Angel Sola et Marina Vlady. Des Argentins en exil à Paris éprouvent diverses difficultés à monter un spectacle de théâtre et de danse. (fr.-argen. 1985) Première.

## Lundi 13 novembre

**12h30** Télé-M **La vie en mauve (All Night Long).**
Comédie de moeurs de J. C. Tramont avec Gene Hackman, Barbra Streisand et Dennis Quaid. Le gérant de nuit d'une pharmacie découvre une liaison entre son fils et une voisine mal mariée (amér. 1981).

**22h20** CBWFT **Ciné-Ouest.**
5 courts métrages sur le Manitoba: Festival du Voyageur (réal. Claude Grenier); Faits d'hiver (Claude Grenier); Les Potes (Marcel Collet); Au revoir (Claude Grenier); Les Champs de l'image (Charles Lavack, Louise Delisle, Jean-Pierre Brunet).

**23h20** CBWFT **Le temps du rock and roll (Idol Maker).**
Drame de moeurs réalisé par Taylor Hackford. Avec Ray Sharkey, Tovah Feldshuh et Peter Gallagher. A New York, en 1959, un garçon de table rêve de showbusiness (amér. 1980).

**3h00** Télé-M **Un homme marié (A Married Man).**
Drame psychologique de C. Jarrott avec Anthony Hopkins, Ciaran Madden et Lise Hilboldt. Un avocat anglais a une liaison avec une riche et jeune Américaine qui favorise ses ambitions politiques (brit. 1983). Suite le mardi 14 novembre à 3h00.

## Mardi 14 novembre

**12h30** Télé-M **Brève rencontre à Paris (Two People).**
Drame sentimental de R. Wise avec Peter Fonda, Lindsay Wagner et Estelle Parsons. Un mannequin de mode en voyage au Maroc s'éprend d'un compatriote qui se révèle être un déserteur (amér. 1972).

**23h20** CBWFT **Virus.**
Drame de science-fiction réalisé par Kinji Fukasaku. Avec Chuck Connors et Olivia Hussey. A la suite d'un accident d'avion, une arme bactériologique se répand dans l'air libre (jap. 1981).

**3h00** Télé-M **Un homme marié (A Married Man).**
Suite et fin du lundi 13 novembre.

## Mercredi 15 novembre

**12h30** Télé-M **La flambeuse (Jinxed).**
Comédie de D. Siegel avec Bette Midler, Ken Wahl et Rip Torn. Une chanteuse et un jeune croupier s'entendent pour se débarrasser d'un joueur professionnel encombrant (amér. 1982).

**23h20** CBWFT **Les passagers.**
Suspense réalisé par Serge Leroy. Avec Jean-Louis Trintignant, Mireille Darc et Bernard Fresson. Alors qu'il ramène de Rome le fils de sa nouvelle épouse, un homme est poursuivi par un déséquilibré (fr.-it. 1976).

**3h30** Télé-M **Et le mur s'écroula (And the Walls Came Tumbling Down).**
Une jeune femme tente de convaincre des membres de la Défense nationale britannique que l'église qu'ils veulent détruire abrite les forces du Mal (brit. 1984).

## Jeudi 16 novembre

**12h30** Télé-M **Goldengirl.**
Drame sportif de J. Sargent avec Susan Anton, James Coburn et Curt Jurgens. Un savant d'origine allemande conditionne scientifiquement sa fille unique pour qu'elle devienne une athlète superbe (amér. 1979).

**23h20** CBWFT **Le dossier Anderson (The Anderson Tapes).**
Drame policier réalisé par Sidney Lumet. Avec Sean Connery, Dyan Cannon et Martin Balsam. A peine sorti de prison où il a purgé une peine de dix ans pour cambriolage, un homme récidive (amér. 1971).

**3h00** Télé-M **La soif du mal (Touch of Evil).**
Drame policier réalisé et interprété par Orson Welles avec Charlton Heston et Janet Leigh. Un policier mexicain démasque les méthodes peu orthodoxes d'un collègue américain (amér. 1958).

## Vendredi 17 novembre

**12h30** Télé-M **Adieu, je reste (The Goodbye Girl).**
Comédie sentimentale de H. Ross avec Richard Dreyfuss, Marsha Mason et Quinn Cummings. Les relations difficiles puis sentimentales entre un acteur et une ancienne danseuse qui doivent partager le même appartement (amér. 1977).

**13h30** CBWFT **Comment épouser un millionnaire? (How to Marry a Millionaire?).**
Comédie réalisée par Jean Negulesco. Avec Marilyn Monroe, Betty Grable et Lauren Bacall. Trois amies mettent en commun leurs ressources et louent un appartement à New York qui doit leur servir à attirer les millionnaires qu'elles désirent épouser (amér. 1953).

**18h30** CBWFT **Le cavalier solitaire (Pale Rider).**
Western réalisé et interprété par Clint Eastwood. Avec Carrie Snodgrass, Michael Moriarty et Sidney Penny. Des petits prospecteurs d'or, harcelés par un gros propriétaire, sont sur le point d'abandonner lorsqu'apparaît un étrange prêcheur qui leur redonne le goût de la liberté et de la justice (amér. 1985).

**23h20** CBWFT **Cross.**
Drame policier réalisé par Philippe Setbon. Avec Michel Sardou, Roland Giraud et Marie-Anne Chazel. Cross, un policier solitaire et marginal, loue les services d'un tueur à gages américain pour tuer quatre psychopates qui tiennent sa femme et sa fille en otage (fr. 1987). Première.

**3h00** Télé-M **Le grand coup.**
Drame policier de A.M. Dawson avec Lee Van Cleef, Karen Black et Edward Albert. Un perceur de coffres blessé trouve refuge dans une chambre d'étudiant et reçoit l'aide d'une voisine de palier (ital. 1978).

## Mercredi 15 novembre

**5h00** Télé-M **Salut, bonjour**
**7h00** Télé-M **Mongrain de sel**
**7h20** CBWFT **Les Schtroumpfs**
**7h50** CBWFT **Félix et Ciboulette**
**8h00** Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
**8h05** CBWFT **You-Hou**
**8h20** CBWFT **Première édition**
**8h25** CBWFT **Le Point**
**8h30** Télé-M **Aimer**
**9h00** CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
**9h30** Télé-M **Haine et passions**
**10h00** CBWFT **La cuisine des anges**
**10h15** CBWFT **Iniminimagino**
**10h30** CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
**11h00** CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
**11h15** Télé-M **Bon appétit**
**11h30** CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
**12h00** CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Pour y voir claire**
**12h30** CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: La Flambeuse**
**13h30** CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (3e de 6)
**14h00** TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
**14h30** CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ushuaia (reprise)**
**15h00** Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
**15h30** Télé-M **De bonne humeur**
**15h55** CBWFT **En transit**
**16h00** CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
**16h30** CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
**17h00** CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
**17h30** Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
**18h00** CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal de TF1**
**18h30** CBWFT **Carrières:** Robert Champagne, chiro, et Madeleine Arbez, directrice de marketing
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Jets de Winnipeg
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
**19h00** CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Autant savoir: Le cancer causé par le travail.**
**19h30** CBWFT **Comment ça va?**
**20h00** CBWFT **Le grand remous**
**20h00** TV-5 **Les Francofolies de Montréal: Michel Rivard** (1e de 2)
**20h30** CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: Café**
**21h00** CBWFT **Le Téléjournal**
**21h25** CBWFT **Le Point**
**21h30** TV-5 **Pare-chocs**
**22h00** CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Pyrénées piréneos**
**22h05** CBWFT **Les nouvelles du sport**
**22h20** CBWFT **L'or et le papier.**
**22h40** Télé-M **Les sports**
**23h00** Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
**23h05** TV-5 **Journal de TF1 (reprise)**
**23h20** CBWFT **Cinéma: Les passagers**
**23h35** TV-5 **L'info-5 (reprise)**
**0h00** Télé-M **Hockey** (rediffusion du match de 18h30)
**0h05** TV-5 **Autant savoir (reprise)**
**1h05** TV-5 **Les Francofolies de Montréal (reprise)**
**1h35** TV-5 **Téléobjectif (reprise)**
**2h05** TV-5 **Radio France internationale**
**3h30** Télé-M **Ciné-nuit. Et le mur s'écroula (And the Walls Came Tumbling Down)**

## Jeudi 16 novembre

**5h00** Télé-M **Salut, bonjour**
**7h00** Télé-M **Mongrain de sel**
**7h20** CBWFT **Tao Tao**
**7h50** CBWFT **Félix et Ciboulette**
**8h00** Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
**8h05** CBWFT **La boîte à lettre**
**8h20** CBWFT **Première édition**
**8h27** CBWFT **Le Point**
**8h30** Télé-M **Aimer**
**9h00** CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
**9h30** Télé-M **Haine et passions**
**10h00** CBWFT **La cuisine des anges**
**10h15** CBWFT **Iniminimagimo**
**10h30** CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
**11h00** CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
**11h15** Télé-M **Bon appétit**
**11h30** CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
**12h00** CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Campus**
**12h30** CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Goldengirl**
**13h30** CBWFT **D'une série à l'autre. Qui c'est ce garçon** (4e de 6)
**14h00** TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
**14h30** CBWFT **Télé-feuilleton: Les Brigades du tigre**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Autant savoir: Le cancer causé par le travail (reprise)**
**15h00** Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
**15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Animalia: Le cheval**
**16h00** CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
**16h30** CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
**17h00** CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
**17h30** Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
**18h00** CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal de TF1**
**18h30** Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
**19h00** CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Anouk Aimée, Lara Cardella, Laura Betti, Isabelle Dufresne, Chochana Boukhobza.
**19h30** CBWFT **La cour en direct**
**20h00** CBWFT **Le tour du monde en 80 jours** (4e de 6)
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche.** Inv. Gipsy Kings, Françoise Hardy, Ray Charles, François Feldman.
**21h00** CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
**21h25** CBWFT **Le Point**
**21h30** TV-5 **Marie... Marie...: Les enfants de Marie** (1e de 6)
**22h00** CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
**22h05** CBWFT **Les nouvelles du sport**
**22h20** CBWFT **Le grand secret** (4e de 7)
**22h30** TV-5 **Histoires naturelles: Les gardes-pêche.**
**22h40** Télé-M **Les sports**
**23h00** Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
TV-5 **TV-5 Journal de TF1 (reprise)**
**23h20** CBWFT **Cinéma. Le dossier Anderson**
**23h30** TV-5 **L'info-5 (reprise)**
**0h00** Télé-M **Vision mondiale**
TV-5 **Ex Libris** (reprise de 19h00)
**1h00** Télé-M **Ad lib (reprise)**
TV-5 **Avis de recherche** (reprise de 20h00)
**2h00** Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
**2h30** TV-5 **Radio France internationale**
**3h00** Télé-M **Ciné-nuit: La soif du mal (Touch of Evil)**

## Vendredi 17 novembre

**5h00** Télé-M **Salut, bonjour**
**7h00** Télé-M **Mongrain de sel**
**7h20** CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
**7h50** CBWFT **Félix et Ciboulette**
**8h00** Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
**8h05** CBWFT **You-Hou**
**8h20** CBWFT **Première édition**
**8h27** CBWFT **Le Point**
**8h30** Télé-M **Aimer**
**9h00** CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
**9h30** Télé-M **Haine et passions**
**10h00** CBWFT **La cuisine des anges**
**10h15** CBWFT **Iniminimagimo**
**10h30** CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Double défi**
**11h00** CBWFT **Le P'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
**11h15** Télé-M **Bon appétit**
**11h30** CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
**12h00** CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Campus**
**12h30** CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Adieu, je reste**
**13h30** CBWFT **Cinéma: Comment épouser un millionnaire?**
**14h00** TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
**14h30** Télé-M **Double défi**
TV-5 **Des trains pas comme les autres: l'Inde** (3e de 5)
**15h00** Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Parcours**
**15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Livres propos: la Révolution française**
**16h00** CBWFT **Kim et Clip**
CBWFT **Récréation**
**16h30** CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
**17h00** CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **La chance aux chansons**
**17h30** Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
**18h00** CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Rock et Belles Oreilles**
TV-5 **Journal de TF1**
**18h30** CBWFT **Cinéma: Le cavalier solitaire (Pale Rider)**
Télé-M **9 – 1 – 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
**19h00** Télé-M **Miami Vice**
TV-5 **Temps présent: Un train peut en casser un autre**
**20h00** Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **Les artistes naifs suisses**
**20h30** Télé-M **Bien dans sa peau**
**21h00** CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
**21h25** CBWFT **Le Point**
**21h30** TV-5 **Marie... Marie...** (2e de 6)
**22h00** CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
**22h05** CBWFT **Les nouvelles du sport**
**22h20** CBWFT **Laser 33-45**
**22h30** TV-5 **Cargo de nuit:** Myriam Makeba, Kronos Quartet, Gail-Ann Dorsey.
**22h40** Télé-M **Les sports**
**23h00** CBWFT **Découverte**
Télé-M **Mongrain de sel (reprise)**
**23h05** TV-5 **Journal de TF1 (reprise)**
**23h20** CBWFT **Cinéma. Cross**
**23h35** TV-5 **L'info-5 (reprise)**
**0h00** Télé-M **Le match de la vie**
**0h05** TV-5 **Temps présent** (reprise de 19h00)
**1h00** Télé-M **Ad lib (reprise)**
**1h05** TV-5 **Les artistes naifs suisses** (reprise de 20h00)
**2h00** Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
**2h05** TV-5 **Radio France internationale**
**3h00** Télé-M **Ciné-nuit: Le grand coup**

## Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 8 janvier 1990 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 1er décembre 1989 au plus tard.

**Irene A. Hamilton**
**Secrétaire**

# Un moment de silence. Un simple merci

**J'ai toujours aimé les films de guerre. Depuis que je suis tout jeune et qu'on fréquentait le cinéma du village dans la salle paroissiale, ces films ont le don de me fasciner.**



**Claude BLANCHETTE**
**prêtre**

Est-ce parce qu'enfant, j'entendais parler de la guerre et que ceci m'est resté comme un mystère non résolu? Seul mon psychiatre pourrait me le dire!

Est-ce l'idée que dans l'aventure qui se déploie sur le grand écran je m'identifie volontiers au héros qui, face à des obstacles insurmontables, réussit à vaincre? Peut-être.

Est-ce l'action, l'audace, les moments de tension, les attaques spectaculaires, le courage indomptable, les manigances des «mauvais», l'ingéniosité des «bons»? Je ne saurais le dire.

Tout ce que je sais c'est que j'aime les films de guerre.

### Les plus bas instincts

Mais, en cette fin de semaine, alors que nous faisons mémoire de toutes les personnes qui ont combattu pour la paix lors des deux grandes guerres mondiales, je me demande si je n'ai pas un «problème»!

En effet, peut-on aimer les films de guerre et, dans un même souffle, déplorer la violence et les horreurs de la guerre?

C'est un problème de taille qui me questionne et m'interroge.

En ce Jour du Souvenir 1989, l'Occident se souvient du déclenchement de la guerre, il y a de ça 50 ans.

Et, malgré le fait que le temps estompe bien des souvenirs et rende moins actuelle la tuerie indescriptible de soldats et de civils de tout âge et de tout milieu social, nous nous arrêterons quelques minutes pour nous souvenir.

Mais, nous souvenir de quoi?

Pour une personne de mon âge - et par force tous ceux et celles qui me suivent - la guerre mondiale demeure un fait d'histoire que j'ai bien de la peine à comprendre et à actualiser.

Que voulez-vous, je n'ai jamais connu la guerre.

Me faudrait-il alors vivre cette dévastation pour ensuite vouloir sensibiliser d'autres?

Je ne le crois pas.

Il me faut, en ce jour, faire confiance à tout ce qu'on dit au sujet de la guerre et prier, avec force et intensité, pour que plus jamais une telle déflagration vienne bouleverser l'univers.

Il me faut croire la parole de ceux et celles qui sont passés par là pour ne jamais vouloir y goûter.

Il me faut me redire que la violence éclate lorsque l'humanité se laisse aller à ses plus bas instincts et refuse de construire, par delà les difficultés et les lenteurs, la paix durable, l'entente et la coopération.

Il me faut me rendre compte que je vis librement parce que d'autres ont donné leur vie pour que je sois libre.

Il me faut être reconnaissant envers ceux et celles qui, bien souvent malgré eux, ont combattu et ont versé leur sang.

Ils l'ont fait pour leurs enfants et leurs petits-enfants.

Et, je suis du nombre.

Un moment de silence. Un simple merci.

Est-ce trop demander?

## LES PETITES ANNONCES

*Facile et efficace!*

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

**ASPIRATEURS** Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.

**467-**
**ENTREPOT DE TAPIS:** payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$ la verge carrée. Tapis à endo caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos Kanga de 12,49$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts: économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.

**078-**
**A VENDRE:** Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

**311-**
**A VENDRE:** Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

**312-**
**COUTURIERE:** avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

**393-**
**A VENDRE:** 160 acres de terrain, au nord du chemin no 1 à Richer au Manitoba. Endroit fantastique pour la chasse. Appeles Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.

**008-**
**A VENDRE:** Saint-Boniface, en exclusivité, juste à l'extérieur de la ville. Cette belle maison de 2 étages bâtie sur commande sur 2 acres et 1/2 offre des caractéristiques trop nombreuses pour énumérer ici. Acheteurs sérieux seulement. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.

**020-**
**A VENDRE:** Saint-Boniface, Condo, 2 1/2 ans, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, climatiseur, balcon. Possession dès que possible. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.

**021-**
**A LOUER:** appartements de 1 et 2 chambres, centre ville, services compris, salle récréative, sauna, salle d'exercice, table de pool et cour de squash. Spécial âge d'or. Renseignements: 943-2323.

**025-**
**A LOUER:** Saint-Vital, appartements de 1, 2 et 3 chambres, près des magasins et autobus. Spécial âge d'or. Renseignements: 255-2838.

**026-**
**A LOUER:** appartements, centre ville, près du Palais législatif, tranquille. 1, 2 chambres. Spécial âge d'or. Renseignements: 944-0344.

**027-**
**A VENDRE:** manteaux d'hiver, costumes et robes, grandeurs 14 à 16. Prix raisonnables. Composez le 257-6922.

**034-**
**GARDERIE** - rue Kitson, recherche personne non qualifiée pour travailler à la cuisine, ménage et auprès des enfants environ 25 heures par semaine. Appeler Claudette au 237-8660 ou au 257-5691.

**035-**
**À VENDRE:** Sur la transcanadienne, station d'essence, avec épicerie, restaurant et appartement de 3 chambres. Récemment renové. Un bel investissement. Appeler Nap à Sherlock Homes au 237-8878 - 24h.

**038-**
**À VENDRE** - St-Boniface, duplex récemment rénové. Propriété à revenus. Visite libre dimanche 12 nov. de 13h à 16h. Composez le 237-8348 et laissez message pour Nicole.

**039-**
**À LOUER:** Bonne famille requise pour sous-louer à 4/5 du loyer. «Townhouse» de 5 ch. à coucher, 2 salles de bain. Votre part serait de 600$ par mois. Composez le 237-8348 et laissez message pour Nicole.

**040-**
**VENTE PRIVÉE:** St-Malo, maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage double et beaucoup plus, sur grand lot de rivière de 5.23 acres avec arbres matures. 347-5280.

**043-**
**À VENDRE,** à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.

**044-**
**J'AI BESOIN** de représentants pour vendre des téléphones cellulaires, des machines à facsimiles (FAX) et des micro-ordinateurs. Si vous habitez St-Adolphe, Ste-Anne, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Pierre-Jolys, St-Malo, St-Léon, Lorette ou Îles-des-Chênes, j'ai besoin de votre participation. Pour plus de renseignements, téléphonez à Albert Ritchot dès aujourd'hui au numéro 1-955-3870.

**045-**
**TROUPE THÉÂTRE CUSB** recherche objets pour acc. et cost. 233-0210 (268) ou 237-7693.

**046-**
**À LOUER:** appartement, rue Dumoulin, près de la rue St-Jean-Baptiste, 2 chambres à coucher. Services compris. 495$ par mois. 237-9148.

**047-**
**À VENDRE:** Piano (Redmond) de cinq ans. Exc. état. 1 850$. 233-3651.

**048-**
**À LOUER:** Appartement de trois chambres à Saint-Boniface. Composez le 233-1593.

**049-**
**ON RECHERCHE:** avant Noël. Jeunes hommes et femmes, entre 16 et 24 ans, sortis du système scolaire, qui recherchent une carrière. Le C.C.M. lance un projet d'intégration professionnelle au marché du travail. Pour plus de renseignements contacter Denis Rémillard au bureau: 233-1560, à la maison: 233-5618.

**050-**
**À VENDRE:** Jolie petite maison: climatisation centrale; deux étages; deux chambres à coucher; nouvelles portes, tapis, peinture, armoires; lave-vaisselle; gros garage chauffé et climatisé!; frais d'entretien **très** abordables! On demande 64 900$. Venez nous voir le samedi et le dimanche, 11 et 12 novembre, de 13h30 à 16h30 au 528, rue de la Morénie, ou composez le 237-4746.

**051-**
**SERVICE DE GÉRANCE** pour appartement et condominium. Tenue de livres - comptabilité - assurer l'entretien général. Composez le 237-4255 bureau; 233-3753 domicile.

**052-**
**À LOUER:** Appartement d'une chambre à coucher, rue Langevin. Disponible immédiatement. Services compris. Composez le 231-2947.

**053-**
**À LOUER:** maison de 2 chambres à coucher avec sous-sol. 450$ plus services. 233-2171 ou 955-1508.

**054-**
**FACILE ET EFFICACE!** Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

**Le Chalet Saint-Norbert**

est à la recherche

**d'un concierge**

pour l'entretien du terrain.

Pour plus d'informations, contactez **Eugène Bellemare** au 269-2229 de 9h à 12h.

**Les candidatures seront acceptées jusqu'au 22 novembre.**

SAINT-PIERRE-JOLYS

## Maurice Gagné reste au conseil

**Le nouveau conseil municipal de Saint-Pierre-Jolys a décidé de nommer Maurice Gagné conseiller pour combler le poste vacant après les élections du 25 octobre.**

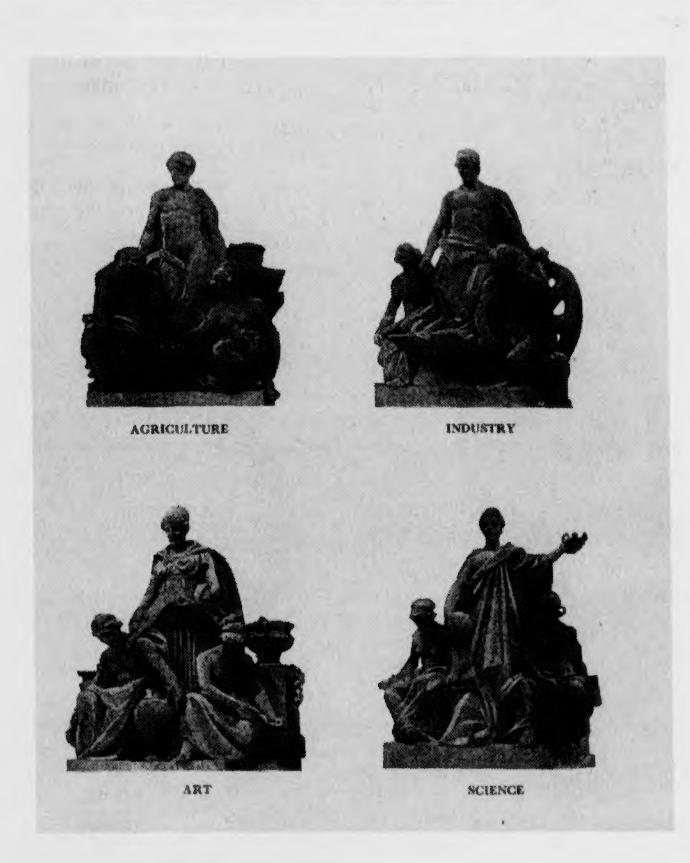
Maurice Gagné a accepté cette charge. Il connait les affaires du village puisqu'il a été conseiller de 1983 à 1989.

D'autre part, les conseillers ont décidé de modifier le calendrier des réunions municipales. Désormais, elles auront lieu le premier et le troisième mardi du mois entre novembre et avril, et simplement le premier mardi du mois entre mai et octobre.

**PH.D.**

## QUIZ

# Où se trouvent ces statues?




### QUESTIONS

**1.** Sur quel édifice très connu figurent ces quatre statues?

**2.** Combien reste-t-il de lignes téléphoniques multiples au Manitoba?

**3.** Depuis quand le Canada dispose-t-il d'un service météorologique?

**4.** Quelle est la principale cause des accidents mortels chez les personnes de 65 ans et plus?

### RÉPONSES

**1.** Ces quatre groupes de statues ornent les quatre coins supérieurs de la tour du palais législatif du Manitoba. Pour les repérer, rien de plus simple: elle se trouvent à 240 pieds du sol, à la base de la coupole qui se termine, comme chacun le sait, par le fameux Golden Boy.

Les quatre statues symbolisent l'agriculture, l'industrie, l'art et la science.

Notons que l'édifice est considéré comme le plus beau palais législatif provincial au pays. Il a été réalisé par un Anglais, Frank Worthington Simon, l'un des 67 architectes de l'Empire britannique qui avait soumis un projet.

Le palais législatif a été inauguré officiellement le 15 juillet 1920, à l'occasion du 50e anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

**2.** Il reste encore dans la province 47 000 lignes téléphoniques multiples. La compagnie MTS devrait éliminer complètement ce réseau désuet d'ici 1996.

**3.** La météo au Canada a débuté voilà presque 150 ans. En effet, les premiers relevés météorologiques officiels, tenus de façon régulière, remontent au premier janvier 1840.

Pour la toute petite histoire, remarquons qu'à 3 heures, on inscrivit une température de -2.6 degrés Farenheit dans le registre du nouvel Observatoire magnétique et météorologique de Toronto.

**4.** Les chiffres ne sont plus tout récents (ils datent de 1984), mais ils restent significatifs: 2 567 personnes âgées de plus de 65 ans avaient été victimes d'accidents mortels. La cause principale de ces morts: des chutes à domicile.

Parmi les autres genres d'accidents qui ont causé des décès et des blessures chez les personnes âgées, mentionnons la suffocation, les accidents de type industriel, les incendies et l'empoisonnement.

Compilé par
Bernard BOCQUEL

### LETTRES À LA LIBERTÉ

**La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.**

## RECETTES

# Lait frappé mousseux à la banane



**Les enfants aiment bien faire la cuisine de temps en temps. Cela leur permet d'exercer leurs talents tout en dégustant des gâteries délicieuses et de recevoir les louanges de la famille.**

### Lait frappé mousseux à la banane:

***Préparation:*** *5 min*
***Cuisson:*** *2 min*
*1 1/2 c. à thé de gélatine sans saveur Knox*
*1 tasse de lait homo, divisée*
*1 grosse banane, pelée et tranchée*
*2 c. à thé de miel liquide*
*1/2 c. à thé de vanille*
*4 glaçons*

Dans une petite casserole, saupoudrer la gélatine sur 1/4 de tasse de lait. Remuer à feu doux jusqu'à ce que la gélatine soit complètement dissoute. Dans la jarre du mélangeur, mélanger la banane, le miel et la vanille jusqu'à homogénéité. Par l'orifice du couvercle, verser graduellement le reste du lait et le mélange de gélatine; mélanger bien. Ajouter les glaçons, un à la fois; mélanger à grande vitesse après chaque addition jusqu'à ce que la glace soit fondue. **Donne 1 1/2 tasse; 2 portions.**

**Micro-ondes:** Combiner la gélatine et 1/4 de tasse de lait dans une tasse mesure en verre. Chauffer au cycle de décongélation (30% d'intensité), en remuant toutes les 30 secondes, jusqu'à ce que la gélatine soit complètement dissoute.

**Lait frappé au chocolat:** Ajouter 1 c. à table de sirop de chocolat avec les bananes.

### Carrés croquants au chocolat et au beurre d'arachides:

***Préparation:*** *15 min*
***Refroidissement:*** *40 min*
*1 tasse de beurre d'arachides crémeux*
*1/4 de tasse de miel liquide, divisée*
*3 1/2 tasses de céréales de riz croustillant*
*1 sachet de gélatine sans saveur Knox*
*3/4 de tasse de lait, divisée*
*3/4 de tasse de petits grains de chocolat, divisée*
*3 glaçons*

Mélanger le beurre d'arachides avec 2 c. à table de miel; incorporer les céréales. Tasser la moitié du mélange dans le fond d'un moule carré graissé de 8 po; mettre de côté.

Dans la jarre du mélangeur, saupoudrer la gélatine sur 1/4 de tasse de lait. Porter le reste du lait à ebullition, ajouter à la gélatine et mélanger à basse vitesse jusqu'à ce que la gélatine soit complètement dissoute. Ajouter le reste du miel et 1/2 tasse de grains de chocolat; mélanger bien à grande vitesse. Ajouter les glaçons, un à la fois; mélanger à grande vitesse jusqu'à ce que la glace soit fondue.

Verser dans un bol et mettre au congélateur pendant 10 minutes. Incorporer délicatement le reste des grains de chocolat. Verser sur les céréales dans le moule; presser fermement le reste du mélange de céréales dans la gélatine. Remettre au congélateur de 20 à 30 minutes; couper en carrés. Réfrigérer les restes. **Donne 16 carrés.**



Vous devriez recevoir par la poste, d'ici le 10 novembre, un livret de bons pour les verres à dégustation Héritage.
NOUVELLE SÉRIE
Gardez-le à portée de la main et utilisez les huit bons pour vous procurer ces magnifiques verres qui rehausseront votre collection.
Vous pouvez obtenir un verre de 12,5 onces contre 1 $ sur présentation d'un bon et à l'achat d'au moins 25 litres de carburant à toute station-service Petro-Canada participante.
Appuyez notre jeunesse
Chaque fois que vous ajoutez un superbe verre à dégustation Héritage à votre collection, 10 ¢ sont versés au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique. Ce Fonds aide de jeunes Canadiens prometteurs à réussir sur le plan sportif tout en poursuivant leurs études.
Des programmes comme le Fonds de bourses d'études, des produits comme les essences sans plomb Maximum et le parrainage d'activités culturelles et communautaires partout au pays témoignent de l'engagement de Petro-Canada envers les gens d'ici. C'est grâce à votre participation que nous sommes en mesure de réaliser cet engagement.
Nous espérons qu'avec nous, vous appuierez notre jeunesse en collectionnant les huit nouveaux verres à dégustation Héritage.
PETRO-CANADA ®
Au service des gens d'ici
NOUVELLE SÉRIE
Rehaussez votre collection de verres Héritage
® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark